

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
36, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. No 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 8 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. S.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.66

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

Sur le terrain brûlant de Genève.

### Le manifeste du parti radical-socialiste français.

A Genève, l'assemblée de la Société des nations a tenu hier, jeudi, une courte séance. Il n'y a eu qu'un orateur, M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, qui a exposé l'attitude de son gouvernement dans la question de la protection internationale des minorités. M. Beck a montré les inconvénients du système actuel qui, a-t-il dit, « présente l'aspect d'une construction mal équilibrée, élevée au hasard et fondée sur des paradoxes politiques ».

C'est pourquoi M. Beck a demandé à l'assemblée de créer les bases solides, claires et uniformes sur lesquelles le système de la protection internationale des minorités serait érigé. En attendant la mise en vigueur d'un tel système, le gouvernement de Varsovie se voit obligé de refuser désormais toute collaboration avec les organisations internationales en ce qui concerne la protection des minorités.

Ce discours a été très commenté dans les couloirs. La Pologne demandait depuis longtemps une modification du système des minorités et la généralisation de la protection internationale, mais on ne s'attendait pas à ce qu'elle prit une attitude aussi catégorique.

On peut rapprocher ce discours de l'incident survenu la veille à la 6<sup>me</sup> commission de l'Assemblée. Au cours du débat relatif à l'activité de l'office Nansen pour les réfugiés, M. Chodzko (Pologne) avait déclaré notamment :

Il y aurait malheureusement des Etats qui ne rempliraient pas leurs devoirs envers les minorités et qui ne respecteraient même pas les lois les plus élémentaires de l'humanité envers leurs propres ressortissants. Cette remarque ne concerne pas seulement les pays qui appartiennent déjà à la Société des nations, mais ceux qui se préparent à y entrer.

M. Chodzko a demandé encore si on avait raison d'augmenter le nombre des membres. « Dans une organisation internationale, a-t-il dit, la question de quantité a moins d'importance que celle de qualité. » D'après lui, il importerait d'insérer dans le pacte des dispositions pour garantir l'observation de certaines lois d'humanité, par exemple garantir le droit d'asile et interdire aux Etats d'expulser leurs propres nationaux de leurs territoires.

A ce moment, le président de la commission, M. de Madariaga, qui fut ambassadeur d'Espagne à Paris mais qui ne tarda pas à se montrer indiscret et encombrant, est intervenu dans le débat. Cet universitaire bolchévisant a fait remarquer que de telles questions ne figuraient pas à l'ordre du jour de la commission et qu'elles ne pouvaient, par conséquent, pas être discutées.

En ce qui concerne l'admission de la Russie des Soviets dans la Société des nations, il n'y a pas de « progrès » à signaler. L'entrée triomphale du « camarade » Wallach-Meer, dit Litvinof, sera remplacée par une entrée furtive, comme à la banque de Tiflis, en 1907 (les revolvers en moins). Quand ? Comment ? On ne le sait pas encore.

On ne sait même plus où est Litvinof. On a signalé son passage à Lausanne, à Evian, à Aix-les-Bains. Chaque fois, M. Barthou, « parrain » des Soviets à Genève, était tenu au courant des changements de résidence du commissaire bolchéviste. Puis, brusquement, hier soir, plus de nouvelles ! Le contact est rompu. On dit Litvinof fort mécontent de l'accueil si peu épressé qu'on lui réserve à Genève. Veut-il se faire désirer ?

Les humiliations se multiplient, mais les bolchévistes les supportent : les pays bourgeois payeront tout cela, au moyen d'abord d'un

bel emprunt russe 7 %, ce qui est aussi un moyen sûr de démolir le capital occidental.

Hier, la délégation belge a étudié la question de l'admission des Soviets ; elle aurait décidé, dit-on, de s'abstenir.

Une grande séance de l'assemblée a été fixée à ce matin, vendredi. Six orateurs étaient inscrits, dont sir John Simon (Grande-Bretagne) et M. Louis Barthou.

\*\*

A Paris, hier matin, jeudi, le bureau du parti radical-socialiste français a arrêté les termes du manifeste qui sera adressé au pays à l'occasion des prochaines élections cantonales. Dans ce document, il est dit notamment que les radicaux ne veulent d'aucune dictature, quelle qu'elle soit. Mais les radicaux ont-ils oublié que Lénine a été le premier dictateur de l'après-guerre et que Staline, qu'ils veulent à tout prix amener à la Société des nations, est son successeur ?

Le parti, continue le manifeste en question, se dresse à la fois contre la guerre étrangère et contre la guerre civile. Mais il oublie que la guerre étrangère a été imposée deux fois à la France, en moins d'un demi-siècle, et que la guerre civile est impunément préparée par le parti communiste, qu'un ministre radical, M. Sarraut, ménage étrangement.

On trouve naturellement dans l'« appel au pays » le couplet traditionnel sur la défense de la laïcité, mais il est plus court que d'habitude.

Les radicaux restent aussi attachés à la défense nationale « dans un régime qui entend ne provoquer personne mais veut garantir la sécurité du pays ». Ils n'ont pas cessé de croire à la nécessité de l'équilibre budgétaire. C'est pour l'assurer que, depuis 1932, les gouvernements issus des rangs du parti se sont imposés les « tâches indispensables ». « Le jour où le parti radical a été invité à donner son concours pour la continuation de cette œuvre, il a agi avec loyauté et désintéressement ; il n'a jamais interrompu son action pour la défense du franc ; il a préféré aux solutions de facilité les décisions qui lui paraissent devoir sauvegarder en définitive les intérêts privés aussi bien que ceux de l'Etat. »

Il y aurait beaucoup à dire sur ce plaidoyer en faveur de la politique financière radicale. En fait, cette politique n'a jamais pu aboutir à un résultat positif parce que, au-dessus du souci d'accomplir les « tâches indispensables », il y avait le souci plus grand de ne pas mécontenter l'électeur ; et, encore une fois, si le parti radical a prêté son concours au cabinet Doumergue, c'est qu'il avait un besoin urgent de faire oublier de multiples erreurs et les échecs de toute sorte subis par les cabinets Sarraut, Chaulets et Daladier.

Le manifeste rappelle enfin que le parti a travaillé à rétablir de bonnes relations avec des adversaires d'hier, comme les Turcs et les Bulgares, et qu'il a provoqué l'entrée de l'Union des Soviets dans la Société des nations (il n'y a vraiment pas là de quoi se vanter !) En ce qui concerne les affaires en cours, le parti entend voir punir tous les coupables, quels qu'ils soient, mais aussi protéger tous les innocents contre « le cynisme impuni de la diffamation ». Il ne veut « ni retour au passé, ni aventure » et a confiance de rester, par son attachement au régime et au pays (le régime d'abord !), « l'axe de la politique nationale et républicaine ».

Le manifeste a été signé par M. Herriot et les membres du bureau.

## L'Autriche à Genève

Le jour de M. Schuschnigg

Dans la *Liberté* du 30 septembre de l'an dernier, et sous ce titre, *Le jour de M. Dollfuss*, nous avons parlé du discours que M. Dollfuss, alors chancelier fédéral d'Autriche, avait prononcé à la XIV<sup>me</sup> Assemblée générale de la Société des nations. Ce discours avait été un événement de politique internationale, à cause de son contenu, mais plus encore à cause de l'accueil enthousiaste que l'Assemblée avait fait, d'abord à son auteur, avant même qu'il eût parlé, puis, quand il eut fini de parler, au discours lui-même. Nous avons signalé que, lorsque le chancelier autrichien était monté à la tribune, les applaudissements avaient duré si longtemps qu'on aurait pu se demander s'il arriverait à parler.

Le 12 septembre de cette année-ci, c'a été, à la XV<sup>me</sup> Assemblée générale, le jour de M. Schuschnigg, successeur de Dollfuss, assassiné le 25 juillet dernier. Un parallèle s'impose entre les discours des deux chanceliers. Ou, plutôt, c'est une similitude qu'il faut constater entre l'un et l'autre, car M. Schuschnigg s'est appliqué à souligner que sa politique serait identique à celle de son prédécesseur.

Pour qui a assisté — c'a été notre cas — à ces deux séances, en quelque sorte historiques, une chose a d'abord paru surprenante. M. Schuschnigg a été accueilli comme un orateur quelconque, et non par une manifestation enthousiaste, semblable à celle qui s'était produite en l'honneur de Dollfuss. Le zèle de la Société des nations pour la cause de l'indépendance de l'Autriche s'était-il donc refroidi ? L'explication de ce contraste était sans doute tout autre. L'an dernier, la délégation allemande, présidée par M. von Neurath, était encore présente à la XIV<sup>me</sup> Assemblée générale, au banc voisin de celui de la délégation autrichienne. En accueillant Dollfuss comme elle le faisait, c'est évidemment à la délégation allemande que l'Assemblée voulait signifier ses sentiments en ce qui concerne la question autrichienne. Cette année-ci, la délégation allemande étant absente, il n'y avait plus lieu de se livrer à une manifestation semblable.

On sait que, pour caractériser les rapports entre l'Autriche et le Reich allemand, le chancelier Mgr Seipel avait trouvé cette formule : un peuple en deux Etats. C'est de cette formule que s'était inspiré Dollfuss dans son discours de l'an dernier. Il avait insisté sur le caractère « allemand » de l'Autriche, et le fait qu'il parlait en allemand en était une première preuve. Mais il avait en même temps spécifié que cet Etat « allemand » voulait rester politiquement indépendant du Reich.

M. Schuschnigg en a fait autant, d'abord en rendant hommage à la mémoire de Dollfuss, puis en parlant en son propre nom. De son prédécesseur, il a dit qu'« il n'avait jamais manqué de souligner la communauté d'intérêts à la fois spirituelle et économique de son pays avec l'Europe centrale. » L'Autriche « ayant perdu son fils Dollfuss », elle avait envoyé à la tribune de la Société des nations « un autre Autrichien, qui soutenait avec les mêmes arguments et dans la même langue la thèse que son prédécesseur et ami inoubliable avait exposée, s'il lui avait été permis de le faire ». En terminant son discours, le nouveau chancelier a souligné qu'il avait fait sa « profession de foi » dans « la langue allemande de son pays ».

Cependant, il y a eu, entre le discours de Dollfuss et celui de son successeur, une différence qu'expliquent sans doute les progrès qu'a faits dans le Reich la *Gleichschaltung*, c'est-à-dire la politique de centralisation, d'unification et d'assimilation. Beaucoup plus que son prédécesseur, M. Schuschnigg a insisté sur ce qui constitue la personnalité propre de l'Autriche par rapport au reste du corps germanique, et aussi sur le rôle personnel qu'elle a joué dans l'histoire des Allemands.

En parlant de la nouvelle Constitution, le chancelier a souligné, notamment, le caractère catholique de l'Autriche.

« L'Autriche, a-t-il dit, est un pays en grande majorité catholique. Il était donc naturel que le chancelier défunt — dont je partage entièrement les idées — ait mentionné ici même Sa Sainteté le Pape Pie XI, dont l'encyclique *Quadragesimo Anno* a eu une influence fondamentale sur l'établissement de la nouvelle Constitution. »

M. Schuschnigg, en insistant comme il l'a fait sur l'originalité de l'Autriche, a-t-il voulu justi-

fier son attitude vis-à-vis du Reich « standardisé », et signifier qu'un pays ayant une telle personnalité propre ne pouvait pas accepter cette « standardisation » ? De toute manière, son discours ne peut que produire cette impression sur quiconque connaît les pays allemands et leur histoire : qu'il y a une contradiction fondamentale entre une politique tendant à la *Gleichschaltung* dans le Reich et une politique tendant à l'*Anschluss*.

Le jour même où M. Schuschnigg prononçait son discours à Genève, à Vienne, le vice-chancelier, le prince Starhemberg, en prononçant un autre également significatif, au cours de la manifestation organisée à la mémoire de Markus d'Aviano et du chancelier Dollfuss. Il soulignait les liens étroits qui unissent l'idée autrichienne à la foi catholique, et il insistait sur le rôle joué par les Habsbourg dans l'histoire de l'Autriche.

Si l'on rapproche cette manifestation d'autres semblables qui se sont produites en faveur des Habsbourg, et tout particulièrement de l'archiduc Othon, on sera tenté d'y voir une affirmation autrichienne qu'un *Anschluss* comportant la *Gleichschaltung* serait contraire au génie de l'Autriche. On ne saurait, du reste, en être surpris, s'il est vrai que, ainsi que quelques-uns l'affirment, ce même état d'esprit règne dans quelques-uns des Etats du Reich « standardisé », notamment en Bavière, pays qui présente tant de ressemblance avec l'Autriche.

Sa « profession de foi », faite « dans la langue allemande de son pays », le chancelier Schuschnigg l'a présentée d'une manière claire et complète.

L'Autriche, a-t-il dit, « doit être maintenue dans son état actuel, et cela pas seulement dans son propre intérêt ». L'Autriche « est viable, à condition qu'on lui permette de vivre ». Elle est « à même de surmonter par ses propres forces et son propre travail même des périodes de dépression, à condition qu'on lui permette de laisser libre cours aux forces dont elle dispose et qu'on donne au peuple autrichien et à son gouvernement la facilité de travailler en paix ».

En ce qui concerne la politique intérieure, le chancelier s'est efforcé de justifier la solution qui a été donnée à la question constitutionnelle. Il a voulu disculper le gouvernement de Dollfuss du reproche d'avoir pratiqué une politique « réactionnaire ». Après la guerre, on avait fait passer brusquement l'Autriche du régime autoritaire que représentait la vieille Monarchie à un régime ultra-démocratique, où il n'y avait même pas, pour arrêter la marche à la démagogie, le frein d'une seconde Chambre. Les partis et leurs querelles menaçaient l'Etat de désorganisation. Par réaction contre le désordre, des tendances se manifestaient en faveur du fascisme et de la dictature. Ainsi, « en face de la majorité écrasante du peuple autrichien », on voyait se dresser une minorité révolutionnaire d'extrême gauche et une autre d'extrême droite. C'est pour échapper à ce double danger que le gouvernement de Dollfuss avait élaboré la Constitution nouvelle, corporative, contraire à la Constitution précédente, sous le régime de laquelle « les voix n'étaient pas appréciées selon leur importance, mais simplement comptées ».

C'est donc, comme en Italie et en Allemagne, la répudiation du régime des partis. Est-ce ainsi pour toujours ? M. Schuschnigg l'admet, puisqu'il a dit : « Il y a un point que je vous prie de vouloir bien considérer comme définitivement acquis : les partis politiques, ayant perdu toute signification en raison de l'organisation spéciale de notre Etat, appartiennent définitivement au passé. » Et pourtant, vers la fin de son discours, il a dit : « La mission d'un peuple ne saurait se réaliser entièrement dans la contingence d'un mouvement, qu'on le nomme front, parti ou autrement. Aucune forme politique ne peut prétendre ni à être absolue et valable pour tous les temps, ni à être à jamais la meilleure. »

Au point de vue économique, le chancelier autrichien a pris position contre l'autarchie, cette doctrine qui veut qu'un pays se replie sur lui-même et se suffise à lui-même. Il est, au contraire, pour le « développement des échanges internationaux », et, dans cet ordre d'idées, il a fait mention des accords conclus entre l'Autriche, l'Italie et la Hongrie.

Le chancelier a rendu hommage à l'idée pacifique de la Société des nations, et il a terminé son discours en criant, en français : « Vive la paix ! »

Cela explique les approbations que son discours lui a values de la part de la XV<sup>me</sup> assemblée générale de la Ligue.



## Echos de l'Angleterre catholique

Londres, 10 septembre.

Aussitôt après le congrès eucharistique de Buenos-Ayres, l'Angleterre organisera un grand congrès national catholique qui se réunira au début de 1935. Déjà, on commence à étudier les détails de cette importante manifestation. C'est comme une émanation de la fameuse *Catholic Truth Society* que se présentent nos congrès nationaux. Le premier se tint à Leeds, en 1910 ; puis il y eut ceux de Newcastle, en 1911 ; de Norwich, en 1912, de Plymouth, en 1913, et de Cardiff, en 1914. Il n'y eut pas de congrès pendant la guerre. Mais la tradition reprit en 1920, lorsqu'on décida de tenir un congrès tous les trois ans. Nous eûmes ainsi celui de Birmingham, en 1923, celui de Manchester, en 1926, et celui de Londres, en 1929, à l'occasion du centenaire de l'émancipation des catholiques. Celui qui devait se tenir en 1932 n'eut pas lieu, en raison du congrès eucharistique de Dublin, qui eut tant de succès.

Depuis six ans que le congrès national catholique ne s'est pas tenu, la vie religieuse et sociale en Angleterre a été agitée par maints problèmes. Aussi le prochain congrès national est-il attendu avec impatience.

Un progrès sensible du catholicisme en Angleterre et en Ecosse est révélé par les statistiques récentes. Pendant l'année dernière, le nombre des conversions a dépassé les 12,000, les diocèses de Westminster, de Liverpool et de Salford venant en tête avec plus de 3,000 conversions à eux trois. Avec 23,417 mariages, 63,933 baptêmes et l'administration des sacrements, on peut se rendre compte du travail du clergé anglais, qui compte aujourd'hui 1639 prêtres réguliers et 3179 prêtres séculiers, répartis en dix-huit diocèses. Enfin, la population catholique d'Angleterre dépasse 2,289,000 âmes, chiffre qui marque une avance sur les années précédentes.

Quant à l'Ecosse, sa population devient chaque année de moins en moins protestante. Cette perte de la tradition presbytérienne et protestante en général est envisagée avec inquiétude par le Conseil des Eglises d'Ecosse. On évalue à 1,100,000 le nombre des Ecossais qui ne pratiquent plus et à 150,000 le nombre des enfants qui ne vont plus à l'école dominicale. D'autre part, le nombre d'enfants des familles non catholiques est en diminution : il est actuellement de 87,000 nouveau-nés par an, soit 47,900 de moins qu'il y a trente ans. Par contre, l'accroissement des catholiques est continu. En 1851, ils étaient 139,000, soit 4 % de la population ; en 1881, 327,329, et l'an dernier, 645,000, soit 16 % de la population totale du pays.

On pourrait croire que cette augmentation du catholicisme en Ecosse est surtout due à l'immigration irlandaise correspondant à une émigration écossaise. Il y a du vrai dans cette supposition ; on ne saurait manquer d'y voir aussi l'effet d'une action providentielle qui ramène les Ecossais à la foi de leurs pères.

A la rentrée universitaire, vers la fin de septembre, les étudiants catholiques de Londres auront un aumônier complètement installé dans le centre universitaire de Londres et uniquement consacré à leurs besoins spirituels. S. Exc. le cardinal Bourne a décidé de réaliser cette importante innovation. Jusqu'ici, les aumôniers des étudiants catholiques de Londres cumulaient cette mission avec d'autres charges. L'extension prise par l'Université et le nombre des étudiants catholiques des diverses facultés ont porté l'archevêque de Westminster à prendre cette sage mesure. Le choix de S. Em. s'est porté sur un historien de talent et un savant très distingué, le R. Père David Matthew, maître ès arts et docteur ès lettres, qui est l'auteur de deux importants travaux historiques, dont le premier est *The Celtic peoples and Renaissance Europe*. Dans le second de ses ouvrages, il étudie les réactions de la vie contemplative et de la Réforme au XVI<sup>ème</sup> siècle, en prenant comme exemple l'histoire de l'ordre des Chartreux dans cette époque troublée. La nomination du Père Matthew a été accueillie avec sympathie dans tous les milieux universitaires.

Voici bientôt quarante ans que les Jésuites sont établis à l'université d'Oxford, où ils sont modestement installés à Campion Hall. En 1918, leur établissement a été officiellement reconnu par l'Université comme un centre permanent d'études pour les membres de l'ordre. Les succès remportés par les Pères aux examens officiels et aux concours ajoutent à l'importance de leur mission. Et même, chose incroyable encore, un jésuite, le R. Père Martin d'Arcy, a été nommé, il y a deux ans, maître de conférences en philosophie à l'université d'Oxford. Il est ainsi compréhensible que les jésuites aient de grandes ambitions. Comme ils ne peuvent pas renouveler la location de leur terrain actuel, qui est réclamé par Saint-John's College, à qui il appartient, ils veulent construire une maison à eux à Brewer's Street, sur l'emplacement de Micklem Hall, autrefois célèbre. Sir Edward Lutyens, le grand architecte de la cathédrale de Liverpool, a fait les plans. Il faut au moins 32,000 livres pour exécuter ces projets. Aussi les jésuites d'Oxford font-ils appel à leurs amis pour les aider.

En vue du quatrième centenaire du martyre du bienheureux Thomas Morus, l'année prochaine, les catholiques d'Angleterre préparent une pétition qui sera humblement présentée au Souverain Pontife, sollicitant la canonisation de l'illustre martyr. La société de Notre-Dame du Bon Conseil a été chargée de porter au Vatican cette pétition, qui sera signée par des centaines de milliers de catholiques. Le Saint-Père paraît être favorable à ce projet : il y a deux ans, recevant Mgr Hallett, qui est le postulateur de la cause, il déclara que les temps étaient favorables pour la canonisation du bienheureux Thomas Morus et du bienheureux John Fisher, et qu'il fallait prier pour l'accomplissement des miracles nécessaires.

Le fameux chancelier eut la tête tranchée à la Tour de Londres, en 1535. Il fut béatifié en 1886. Depuis lors, la ferveur des catholiques anglais pour lui est si grande qu'on pense à lui donner les honneurs de la canonisation. On sait que c'est pour avoir résisté à la Réforme anglicane que le chancelier Thomas Morus souffrit le martyre. Il est le patron de la Société des avocats catholiques d'Angleterre et de la Fédération des universitaires catholiques.

T. G.

## L'incendie du « Morro-Castle »

New-York, 13 septembre.

Le procureur fédéral a ordonné l'examen radiographique du corps du capitaine Wilmott, le commandant du *Morro-Castle*, afin de déterminer si sa mort mystérieuse n'est pas due à un empoisonnement. Les médecins doutent que l'examen donne des résultats concluants, car, à l'exception de quelques ossements, l'incendie a réduit le corps en cendres, mêlées aux cendres de la cabine.

Au cours de sa déposition, M. William Floyd Justin, le chef électricien, a déclaré que la dis corde et le mécontentement régnaient parmi l'équipage, mal payé et recruté au hasard.

M. Alagna, l'assistant radiotélégraphiste, arrêté mardi, reste détenu faute de pouvoir verser une caution qui a été portée de 1.000 à 3.000 dollars.

M. Rogers, chef télégraphiste, a révélé que le capitaine Wilmott tenait Alagna pour un esprit dangereux. Il semble cependant qu'il s'est conduit bravement au cours de la catastrophe et qu'il a quitté le bord un des derniers.

New-York, 13 septembre.

L'industriel William Hassler, âgé de soixante et onze ans, un des naufragés du *Morro-Castle*, est mort d'une pneumonie à l'hôpital, ce qui porte le total des morts et manquants à 134.

New-York, 14 septembre.

Poursuivant ses recherches sur le drame du *Morro-Castle*, la commission d'enquête administrative a entendu le capitaine Carey, du *Président Cleveland* qui participa au sauvetage du paquebot en feu. Celui-ci a déclaré qu'il avait mis ses canots à la mer immédiatement, mais qu'ils n'ont trouvé aucun naufragé.

Cette déclaration est démentie par l'officier en second, M. James Henderson, et l'officier en troisième Harold Peterson, qui affirment que le capitaine a attendu plus de quarante-cinq minutes avant de mettre les canots à la mer.

Ils ont ajouté qu'ils voyaient des passagers suspendus au *Morro-Castle* et flottant sur la mer, alors qu'ils attendaient l'ordre de procéder au sauvetage. Enfin ils ont déclaré qu'ils ne voulaient plus servir sous les ordres du capitaine Carey, parce qu'ils ne pouvaient plus le respecter.

## L'AGITATION EN ESPAGNE

Madrid, 13 septembre.

Le Front commun ouvrier est virtuellement créé. Le Comité central du parti communiste a décidé d'entrer dans l'alliance ouvrière. L'Alliance comprenait déjà l'Union générale des travailleurs (socialistes), le parti socialiste ouvrier, le parti communiste de gauche, le bloc ouvrier-paysan, la fédération des tabacs. Seule, reste officiellement en dehors la Confédération nationale du travail (anarcho-syndicaliste) et la Fédération anarchiste ibérique.

Madrid, 13 septembre.

La découverte faite par la police de plus de 100.000 cartouches de fusil Mauser, à San Esteban de Pravia, continue à passionner l'opinion. On annonce de Cadix que les armes et munitions embarquées le 3 septembre à bord du vapeur *Turquesa* ont été livrées par le consortium des industries militaires, organisation officielle. On n'est cependant pas d'accord sur la destination du chargement, plusieurs citant le territoire espagnol d'Ifni, d'autres assurant qu'il s'agit de matériel acheté par le gouvernement abyssin.

El Debate, organe des droites catholiques, déclare que les armes embarquées à Cadix étaient bien destinées aux socialistes espagnols.

Madrid, 14 septembre.

Au cours d'un déjeuner réunissant les ministres radicaux, leur chef, M. Alexandre Lerroux, a déclaré que le président du conseil avait carte blanche pour aviser au mieux des intérêts du pays au sujet de l'ouverture de la crise ministérielle avant ou après la rentrée parlementaire.

Le gouvernement se présentera sans doute aux Cortès pour leur présenter la loi de finances.

## Société des nations

Les affaires de la Sarre

Le président de la commission de gouvernement de la Sarre a transmis au secrétaire général de la Société des nations une nouvelle pétition du groupe du *Deutsche Front*, en date du 16 août, au Conseil, ainsi qu'une copie d'un échange de notes verbales entre la commission et le ministre des affaires étrangères du Reich. Dans sa lettre d'accompagnement, la commission de gouvernement croit superflu de réfuter à nouveau des allégations sur lesquelles elle a déjà eu à maintes reprises l'occasion de faire connaître son opinion. Elle s'attache principalement à faire ressortir combien sont erronées les remarques du *Deutsche Front* en ce qui concerne l'application de l'ordonnance d'amnistie mise en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

En ce qui concerne l'attitude des fonctionnaires, la commission déclare que le *Deutsche Front* semble sortir singulièrement de son rôle de groupement plébiscitaire en prétendant pouvoir affirmer que la commission confiée à tel ou tel de ses fonctionnaires des travaux de caractère confidentiel. Enfin, quant aux perquisitions opérées dans certains bureaux du *Deutsche Front*, la commission relève que la publication des documents saisis a démontré le bien-fondé des mesures de police qui ont été prises.

L'indépendance de l'Autriche

Dans l'attente de la décision que prendra Moscou sur le texte d'invitation qui lui sera transmis par Litvinof, l'attention des cercles diplomatiques anglais se porte sur les affaires d'Europe centrale et sur l'Autriche en particulier. Les fermes déclarations faites à Genève par M. Schuschnigg sont rapprochées des télégrammes de Vienne faisant état d'un nouveau projet de pacte par lequel les puissances intéressées à l'indépendance autrichienne garantiraient l'intégrité du territoire de la république.

Dans les milieux officiels, sans nier l'existence d'un tel projet, on déclare ne le connaître encore que par les informations de presse. Cependant, il est possible, ajoute-t-on, que sir John Simon en ait été saisi directement par M. Schuschnigg à Genève. Ceci étant, on s'abstient de commenter les télégrammes en question, tout en rappelant cependant que, si l'Angleterre a souscrit à la déclaration du 17 février, affirmant la nécessité de l'indépendance autrichienne, elle ne saurait aller au-delà ni assurer sur le continent de nouveaux engagements d'intervention.

## Les grévistes américains

Woonsocket (Rhode-Island), 13 septembre.

Six grévistes ont été blessés, dont quatre grièvement, dans une bagarre au cours de laquelle la police et la garde nationale ont été amenées à tirer sur une foule de 10,000 personnes, dont certains éléments pillent les magasins et bombardent les automobiles et les devantures à coups de briques.

Cinq camions de gardes nationaux ont été appelés de Providence, les forces locales n'ayant plus le contrôle de la situation.

Providence (Rhode-Island), 14 septembre.

Un des blessés de l'émeute de Woonsocket est mort cette nuit. Il avait été abattu à coups de revolver par la police, alors qu'il pillait un magasin.

Le gouvernement Green a convoqué l'assemblée législative de l'Etat en séance extraordinaire hier jeudi, à midi, pour lui demander une augmentation de la police de l'Etat.

## L'état de siège en Roumanie

Bucarest, 13 septembre.

Le Conseil des ministres a décidé de soumettre à la signature du roi un décret prolongeant de six mois l'état de siège à Bucarest, ainsi que dans sept grandes villes du royaume et dans le district pétrolier de Brahova. Le régime de l'état de siège avait été instauré dans tout le pays au lendemain du meurtre du président Duca. Sa durée avait été limitée par le Parlement au 16 septembre prochain.

## C'était une intoxication

Bucarest, 13 septembre.

Les services de bactériologie de Bucarest auraient établi définitivement que les cas de maladie constatés au camp militaire de Mamaia étaient dus à une intoxication résultant de la consommation de la viande d'un animal atteint de la maladie du charbon. Des mesures prophylactiques rigoureuses continuent à être appliquées. On ne signale aucun cas nouveau.

## Une grève à Paris

Paris, 14 septembre.

La grève générale des ouvriers terrassiers, paveurs et ouvriers du sous-sol parisiens, qui avait été décidée par leur corporation pour hier jeudi, afin de réclamer l'unification des salaires n'a été que partielle.

D'un recensement qui a été effectué sur quatre-vingts chantiers, il résulte que, sur 8407 ouvriers, il y a eu 4898 grévistes.

Aucun incident n'est à signaler.

## Les nationalistes-sociaux en Autriche

Vienne, 14 septembre.

Un nouvel incident de frontière s'est produit. Le commandant du poste frontière d'Ecker-Sattel, à la frontière austro-bavaroise, Sebastian Wieser, était parti vendredi dernier en patrouille et depuis lors il n'est pas rentré. Son cadavre vient d'être découvert. Il portait sept traces de balles. Près de l'endroit où le corps gisait, un pistolet automatique allemand a été découvert. Wieser était marié et père de deux enfants. Une bergère affirme avoir entendu dans la nuit des appels, puis des coups de feu.

Graz, 14 septembre.

Dix-sept personnes ayant pris part au coup d'Etat nationaliste-social ont été condamnées à des peines de cachot allant de six mois à 2 ans.

Vienne, 14 septembre.

Une loi stipule que les partis interdits ainsi que leurs organisations armées doivent être désarmés. Tout individu qui aura pris part à un mouvement insurrectionnel ne devra disposer d'aucune arme même s'il est en possession d'un permis.

## Le parti national roumain

Bucarest, 13 septembre.

L'unité du parti national paysan n'est plus menacée. Tels sont les résultats concrets de la session que le Comité exécutif de ce parti vient de tenir à Bucarest. La réconciliation au moins formelle des deux chefs transylvaniens, MM. Maniu et Vaida, est intervenue en dernière heure et après une discussion générale assez vive. La réconciliation des deux hommes d'Etat mettra fin sans doute à la confusion qui régnait dans l'un des deux groupes politiques les plus importants de Roumanie.

## UNE NOUVELLE ILE

Tokio, 13 septembre.

Une nouvelle île est apparue au nord du Japon. Elle a été découverte par le professeur Tanakadate, de l'université impériale de Sendai, qui rentrait d'une inspection aux îles Kourilles. La nouvelle île se trouve à 400 m. à l'est de l'île d'Alaid, l'île la plus septentrionale du Japon. Elle forme un port naturel pour Alaid.

La nouvelle île, qui est volcanique, a reçu le nom de Taketomi. Elle a un diamètre de 900 m., une hauteur de 120 m. et une superficie d'environ 85 acres. Il aurait fallu à l'île cinq mois pour prendre sa forme actuelle, après une violente éruption.

## Echos de partout

Le délire soviétique

De M. Gaxotte, dans : *Je suis partout* :

Le délire soviétique prend toutes les formes. Chacun sait, par exemple, que les vespasiennes, qui s'ouvrent largement aux passants sur nos boulevards, sont des vespasiennes capitalistes. Aucun communiste convaincu n'y pénètre sans que le rouge lui monte au front. En soulageant ses petits besoins, il songe avec rage que ces vespasiennes capitalistes s'écoulent dans des égouts capitalistes et abouissent, en dernier lieu, à des champs d'épandage capitalistes. C'est même pour cette raison qu'il couvre les ardoises de graffiti et d'inscriptions obscènes. A Moscou, au contraire, les vespasiennes sont une forme de la dictature du prolétariat, une manifestation de la construction socialiste ; elles fleurissent le marxisme à plein nez, et on n'y pénètre qu'avec ravissement, respect et une noble fierté.

Ne croyez pas que j'exagère une seconde : M<sup>me</sup> Suzanne Schreiber-Crémieux m'en fournit la preuve. Je suis bien fâché de dire des choses désagréables à une femme. Mais M<sup>me</sup> Schreiber est un homme politique comme M. Milhaud ou M. Cudenet. Elle est vice-président du parti radical-socialiste français, et c'est au militant du radicalisme que j'en veux. Donc M<sup>me</sup> Schreiber, qui se promène en Russie, vient de donner ses impressions de voyage au *Journal de Moscou*. Elle les a arrosées de quelques fleurs sur les ex-moujiks, « en retard de trois siècles, étouffés par le tsarisme et le clergé ». On lui a fait visiter, entre autres choses, le Moscou souterrain et le métro en construction. Séjour de rêve et de plaisir ! Dans les sapes du métro, M<sup>me</sup> Schreiber-Crémieux rencontre une équipe d'ouvriers et d'ouvrières ; son cœur bat plus vite, car l'emploi de terrassiers dans les chantiers souterrains est, paraît-il, une forme du progrès et de l'émancipation. A la tête d'une équipe, elle aperçoit encore une femme contremaitre, et, à cette vue, ne se possède plus : « Quel sentiment de fierté féminine et d'admiration devant cette charmante jeune fille couverte de boue !... »

Quel est donc le courtisan qui fut rabroué par Louis XIV pour lui avoir dit : « La pluie de Versailles ne mouille pas ? » On a, depuis lors, fait des progrès en servilité.

Mot de la fin

Entre mari et femme :

— Ah ! mon cher ami ! Quand j'ai vu ce pauvre homme passer sous l'autobus !...

— Tu t'es évanouie ?...

— Oh ! non... La chaussée était remplie de boue !



## Journée commémorative de la mobilisation générale, aux Rangiers

A l'occasion de la journée commémorative de la mobilisation, qui aura lieu le 30 septembre aux Rangiers, la Société suisse des officiers et l'Association suisse des sous-officiers publient l'appel suivant :

« Vingt ans se sont écoulés depuis que l'ordre de mobilisation générale appelait les soldats de notre armée sous les drapeaux. Le peuple suisse qui vaquait paisiblement à ses occupations ordinaires prit immédiatement les armes dans un magnifique élan de solidarité.

« Ils vinrent de partout, nos valeureux défenseurs, soldats de tous les grades, de toutes les classes d'armée. Ils descendirent de leurs montagnes, ils abandonnèrent leurs vallons, ils quittèrent leurs foyers. Avec sérieux, animés du plus pur patriotisme, poussés par les sentiments les plus nobles, ils sont entrés dans les rangs. Ils publièrent tout à coup les querelles de partis, les dissensions intestines, les éléments de désordre et de désunion. Et le serment de fidélité qu'ils prêtèrent au drapeau venait directement du cœur. Ils jurèrent de rester unis, de défendre jusqu'au bout l'intégrité de notre territoire, de sauvegarder nos libertés. La flamme du vieil esprit de nos populations, fait de courage et d'abnégation, brilla derechef de son plus bel éclat.

« Et de nouveau, cette année, les soldats de tous grades, jeunes et vieux, se trouveront réunis. Ils veulent une fois encore évoquer ensemble les tragiques journées de 1914. Grâce à cette manifestation nationale, ils veulent aussi attester solennellement que dans nos troupes, et malgré les années qui se sont écoulées, un souffle puissant de patriotisme n'a cessé de passer.

« Or, ce noble sentiment qui anime notre armée tout entière est synonyme d'esprit national : principe de morale et de justice qui créa un jour l'Etat, la nation.

« La démonstration patriotique aux Rangiers doit prouver, d'une manière éclatante, que le peuple suisse tout entier est absolument décidé, aujourd'hui, à sauvegarder l'indépendance de son pays. Le monde entier doit savoir aussi que le peuple suisse et l'armée suisse sont indivisibles, ne font qu'un. Cette manifestation militaire aux Rangiers est en même temps une manifestation nationale.

« C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à tous nos soldats et nous les engageons à venir célébrer en commun, le 30 septembre, les mémorables événements de 1914.

« Cette manifestation solennelle doit être l'expression fidèle de l'esprit de solidarité qui anime la patrie suisse tout entière. »

## Tumulte au Grand Conseil bernois

Le Grand Conseil bernois a adopté dans sa séance, hier matin, jeudi, un décret supprimant la quote-part des employés de préfecture sur les émoluments perçus. Le système du casuel disparaît ainsi complètement.

Le Conseil a approuvé ensuite les comptes de la Caisse de crédit bernoise à fin 1933. Ces comptes accusent un léger bénéfice et comportent des prêts aux communes pour un total de 2,100,000 fr. Depuis lors, les prêts aux communes dans la gêne ont atteint 4 millions de francs, dont 3,500,000 fr. pour le Jura seul. La cession de la cure de Tramelan à la commune a été approuvée. Les juges cantonaux réélus et le nouveau comptable cantonal ont été assermentés.

Le rapport du Conseil d'Etat sur les mesures prises pour assurer le maintien de la tranquillité et de l'ordre, qui vint ensuite en discussion, s'occupait de l'interdiction signifiée à M. Léon Nicole de se rendre à Bienne à l'occasion de la campagne de préparation aux élections cantonales de mai 1934. A l'époque, le gouvernement avait pris la décision suivante : 1° les cortèges et manifestations politiques sur la voie publique sont interdits à Bienne jusqu'après les élections au Grand Conseil du 6 mai 1934 ; 2° il est interdit à M. Léon Nicole de prendre la parole dans le canton de Berne dans des assemblées ayant lieu sur la voie publique. Cette interdiction est valable jusqu'au dimanche 6 mai, à 24 heures.

Le rapport relève que l'assemblée du 3 mai fut jugée du côté bourgeois comme une provocation, du fait que l'intention de M. Nicole de prendre part à la rencontre de Pentecôte de 1933 avait rendu nécessaire la mobilisation des troupes. L'interdiction du Conseil d'Etat a eu pour but d'empêcher une nouvelle mise sur pied. Elle visait tous les partis.

Du côté socialiste, on a fait observer que c'eût été l'affaire du gouvernement d'empêcher les troubles qu'aurait pu provoquer le discours de Nicole, le 3 mai.

M. Gressot, chef du groupe conservateur, violemment interrompu par la gauche, a constaté que l'invitation à Nicole était bel et bien une provocation. Les socialistes, a-t-il ajouté, feraient bien de combattre le grand danger communiste et son apôtre Nicole, plutôt que le fascisme. Le discours de M. Gressot fut constamment interrompu et le président dut même menacer de lever la séance.

Le rapport fut ensuite approuvé par les voix des députés bourgeois.

## La journée officielle au Comptoir suisse

Lausanne, 13 septembre.

Qui dit journée officielle dit journée de grande affluence. De bonne heure déjà, les visiteurs se pressent aux entrées, et rapidement envahissent les halles. Une brume épaisse, qui sent par trop l'automne, assombrit le ciel. Mais le soleil, bon prince, a vite fait de la dissiper et éloigne du même coup la mélancolie. Laquelle, d'ailleurs, n'était pas conviée à la festivité.

Vers 10 heures, M. Pilet-Golaz et le Conseil d'Etat vaudois au complet arrivent en automobiles. Le monde officiel et les invités se forment en cortège et vont de halle en halle. Avec une grande affabilité, le président de la Confédération s'arrête, questionne et prend intérêt à tout. Même le bien modeste stand de l'Echo illustré, a eu l'honneur de sa visite. Et, tandis que s'éloigne le premier magistrat du pays, il nous vint à la pensée combien chimérique est le rêve des contempteurs de notre démocratie qui méditent de remplacer des hommes aux méurs si simples et si avenantes par on ne sait quels rogues potentats férus de pouvoir personnel et à qui, bien naturellement, il faudrait faire un raide et officiel salut.

A midi et demi, autour des tables du grand restaurant, fleuries avec beaucoup de goût, un banquet à l'affriolant menu fut servi de façon parfaite à près de 3000 personnes. Au cours du repas, l'Harmonie municipale de Lausanne donna un concert qui fut très prisé.

A l'heure du café, M. l'avocat Hirzel monta à la tribune, souhaita une cordiale bienvenue à tous les invités et donna la parole à M. Eugène Faillettaz, président central du Comptoir.

M. Faillettaz salua de façon toute spéciale la présence de M. Pilet-Golaz, président de la Confédération et délégué du Conseil fédéral, et celle de M. Chuard, ancien président de la Confédération. Puis il souligna le beau rôle du Comptoir suisse qui apparaît comme un moyen efficace pour résister aux dures conséquences de la transformation économique issue de la crise mondiale.

Le président de la Confédération prononça ensuite un très beau discours.

M. Pilet-Golaz s'est attaché à dépeindre à grands traits la situation économique générale et à en analyser rapidement les causes essentielles. Au nombre de celles-ci, il faut tout d'abord signaler la surproduction. C'est une naïveté téméraire que de s'imaginer possible l'augmentation indéfinie de la production, sans se soucier de la consommation ou croire que celle-ci progressera de son côté selon le même rythme frénétique. A tout état de la civilisation correspond une somme de besoins qui ne peut être artificiellement enflée sans péril. Plusieurs d'entre eux sont élémentaires : le boire, le manger, l'habillement et le logis. Une fois atteinte la faculté d'absorption, tout excédent devient une perte. Quant aux autres besoins, ceux de commodité, de confort, de luxe, eux-aussi se meuvent dans des limites déterminées.

A cette première cause s'en ajoutent d'autres si souvent dénoncées déjà : la guerre et l'effroyable consommation de richesses qui en est résultée : la spéculation effrénée qui pour la perdre joue avec l'épargne ; la technique mégalomane qui confond le but et les moyens, jetant les capitaux dans le gouffre des aventures ; le désordre qui se glisse partout ; le désarroi des esprits, nerveux, désaxés, inquiets ; la mauvaise foi et la déloyauté qui, sous prétexte d'être habiles, faussent les relations individuelles, sociales et internationales.

En face de la crise, les peuples se sont renfermés à l'intérieur de frontières qu'ils croyaient infranchissables au malheur. Leur politique a cessé d'être une politique de collaboration pour devenir une politique de combat.

A regret, certes, bien à contre-cœur, la Suisse a dû se replier sur elle-même pour échapper à l'écrasement. Force lui fut d'instituer le système des contingents si âprement critiqué. Mais que serions-nous devenus, si nous avions laissé les portes du pays largement ouvertes ? En quelques mois, nous aurions été envahis par l'importation étrangère s'engouffrant avec la complicité

d'un dumping avoué ou caché, direct ou détourné, public ou privé : primes, ristournes, dégrèvements, manipulations monétaires, main-d'œuvre à prix réduits, travaux forcés parfois.

Sans aucun doute, il en serait résulté une diminution rapide et momentanée du coût de la vie, suivie bientôt d'une misère générale. Privés des ressources de notre production nationale, nous n'aurions bientôt plus eu le moyen de payer ce que nous aurions acheté. L'appauvrissement subi eût été mille fois plus douloureux que les sacrifices matériels et psychologiques imposés par les contingents.

Le contingentement nous a apporté deux bienfaits. Tout d'abord, il nous a protégés contre l'extension du chômage. La Suisse ne compte aujourd'hui que 50,000 chômeurs inscrits : un sur quatre-vingts habitants. Ce sont là des chiffres qui soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux qui sont enregistrés en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

D'autre part, le système des contingents est une arme puissante pour défendre notre exportation défaillante : il permet d'organiser la compensation des échanges. Le tarif douanier ne se montrerait pas aussi efficace, surtout quand il est appliqué concomitamment avec la clause de la nation la plus favorisée. Sans les contingents, le déficit de notre balance commerciale se serait journellement aggravé ; il nous aurait promptement conduits à la faillite et à la ruine.

Si le contingentement est nécessaire, il ne constitue toutefois pas le régime économique définitif ; il demeure une arme de guerre dont l'emploi entraîne des injustices. Mais inutile de s'insurger ; ce serait s'en prendre à l'effet, non à la cause. Mieux vaut remonter à l'origine du mal. Ce mal, c'est le chauvinisme économique, ce que les pédants appellent l'autarchie. Or, le peuple qui n'entendait vivre que par lui et pour lui, vivrait mal. Le nôtre glisserait lentement, mais sûrement dans la misère. Il n'a connu la prospérité matérielle que grâce à l'apport étranger sous ses formes diverses.

Notre politique doit donc constamment s'inspirer de la nécessité d'entretenir nos relations commerciales avec l'extérieur. Le but que nous devons poursuivre n'est pas de nous isoler, bien plutôt de retrouver dans une communauté économique internationale restaurée la place enviable que nous détenions autrefois et dont nous profitions.

Par malheur, cette communauté est loin d'exister et les conditions mêmes de sa réalisation font en partie défaut. Il reste toutefois des nations clairvoyantes et sages qui savent encore que l'égoïsme sacré est un poison mortel, que la base du commerce et du crédit, c'est la confiance et que la confiance est faite de loyauté éprouvée. Avec ces nations-là, n'hésitons pas à collaborer, pratiquons une politique d'échanges et d'appui mutuel.

Qu'on ne se méprenne pas, d'ailleurs, sur le sens de ces paroles, prononcées à titre absolument personnel. Elles signifient que, si les peuples soucieux de remplir leurs obligations, de payer ce qu'ils achètent le prix convenu, de respecter l'étalon auquel ils mesurent leurs échanges, si ces peuples, deux à deux, en tenant compte des circonstances dans lesquelles chacun se trouve et des difficultés de l'époque s'entendaient, par des accords prudents et limités, pour restaurer le commerce international sur des bases saines et durables, non seulement ils en tireraient grand profit eux-mêmes, mais ils contribueraient puissamment au sauvetage économique du monde.

C'est à cette œuvre de restauration que le président de la Confédération a convié son auditoire. Elle n'est pas au-dessus de nos forces. Le salut viendra de ceux qui en auront le courage : les modestes et les humbles en donnent l'exemple.

M. Fazan, président du Conseil d'Etat, a apporté en termes excellents le salut et les félicitations du gouvernement vaudois. Il a formulé l'espoir que les appels de la viticulture suisse ne resteraient pas sans écho au sein des conseils de la nation et a félicité le Conseil fédéral pour son attitude énergique à l'égard de l'admission des républiques soviétiques dans la Société des nations.

A. A.



Une vue des stands.

## Entr'aide aux jeunes par le travail

On nous prie d'insérer :

Il vient de s'ouvrir au Re puis, près de Grandson, une institution familiale où des jeunes gens sans travail ou sans profession sont mis en mesure d'exercer une activité régulière, de perfectionner et d'étendre leurs connaissances théoriques ou pratiques et de s'adapter éventuellement à un nouveau gagne-pain. Ils seront placés, ensuite, par les soins de l'Entr'aide qui s'efforcera de faciliter leur carrière.

En permettant ainsi aux jeunes gens qui le désirent de se tirer d'affaire par leur travail au lieu de devoir compter sur la charité publique, cette institution répond bien aux circonstances actuelles. Elle rendra certainement de grands services aux jeunes gens qui pourront en profiter.

Les demandes d'admission doivent être adressées à l'Entr'aide aux jeunes par le travail, rue de Bourg 8, Lausanne.

## La fête fédérale de musique

La prochaine fête fédérale de musique aura lieu du 27 au 29 juillet 1935, à Lucerne. En cas de participation extraordinairement élevée, la fête sera probablement partagée en deux parties.

## Nouvelles religieuses

### Les fêtes d'Einsiedeln

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, et sa suite, sont arrivés, hier jeudi, à Einsiedeln, pour assister aux solennités qui auront lieu à l'occasion du millième anniversaire du couvent d'Einsiedeln. Le cardinal, qui était accompagné de l'évêque de Soissons, a quitté le train à Zurich pour continuer son voyage en automobile jusqu'à Einsiedeln qui a mis le grand pavoi sur la circonstance.

Aujourd'hui vendredi, M. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, se rendra à Einsiedeln pour faire une visite personnelle au cardinal.

### L'offrande des femmes catholiques suisses

S. Exc. Mgr Besson recommande à l'attention de nos lectrices l'appel de la Ligue des femmes catholiques suisses publié ci-après à l'occasion du millénaire de l'Abbaye d'Einsiedeln :

C'est au cœur de notre patrie que se trouve le sanctuaire aimé de Notre-Dame des Ermites. Depuis des siècles, de pieux pèlerins y accourent, pour confier à cette bonne Mère leurs désirs et leurs peines. Combien d'affligés en sont revenus consolés, combien de pécheurs y ont retrouvé la foi, combien de faibles ont été fortifiés. Et combien de fois notre chère patrie a été préservée du malheur et du danger. Nul ne pourra établir la statistique des grâces innombrables qui nous sont venues de ce lieu béni.

L'Abbaye d'Einsiedeln fête cette année-ci le millième anniversaire de sa fondation. Pendant toute cette longue série de siècles, un torrent de grâces s'est déversé sur nous par l'intercession de Notre-Dame des Ermites. Tous les cœurs sont émus à cette pensée, et les femmes catholiques suisses très particulièrement désirent offrir à Marie un témoignage de leur amour et de leur tendre reconnaissance.

Pour répondre à ce vœu, la Ligue suisse des femmes catholiques organise une collecte, qui constituera l'offrande des femmes catholiques suisses à Notre-Dame des Ermites. La crise et la dureté des temps ne permettront pas à chacune d'entre nous de proportionner sa générosité à la mesure de sa gratitude. Mais c'est l'intention qui fait la valeur du don, si modeste soit-il.

L'offrande des femmes catholiques suisses sera remise à l'Abbaye d'Einsiedeln, pour servir à l'érection, en pays de mission, d'un sanctuaire dédié à Notre-Dame des Ermites ; source de grâces pour les chrétiens de ce pays lointain, et source de bénédictions pour les donatrices. Nous procurerons ainsi à nos frères et à nos sœurs d'Afrique le privilège de la protection spéciale de celle que nous aimons à invoquer sous ce vocable.

Les dons, si minimes soient-ils, peuvent être versés jusqu'au 15 octobre au compte de chèques postaux VII 6082, Offrande millénaire de Notre-Dame des Ermites, Lucerne.

## Revue « Pro Juventute »

La revue Pro Juventute a cru intéressant de réunir, dans son numéro double août-septembre, un ensemble d'articles exposant l'état de la juridiction des mineurs en Suisse. Nous y trouvons, traitées plus en détail, les législations des cantons de Berne, Thurgovie, Bâle-Ville, Appenzell, Genève, Neuchâtel et Tessin. En outre, une série d'exemples, tirés de la jurisprudence, montrent les très heureux résultats, la nécessité même, d'un système pénal tenant compte des circonstances particulières au jeune délinquant, de son âge et de ses possibilités de rentrer dans la bonne voie.

On peut se procurer ce numéro, au prix de 1 fr. auprès du secrétariat général de Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich.



## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Chute d'une alpiniste téméraire

Une femme, âgée d'une cinquantaine d'années, avait entrepris une partie de varape au Watzmann (Alpes tyroliennes). Elle était insuffisamment équipée et portait des souliers à hauts talons. Elle glissa et tomba au pied des rochers. Elle fut tuée sur le coup.

#### Les bandits chinois

Mercredi, entre Tsipingai et Taonan (Mandchourie), des bandits chinois ont fait dérailler un train sur lequel ils ont ensuite ouvert le feu. De nombreux voyageurs auraient été tués ou blessés.

#### Un navire en détresse

Le vapeur *Hawaian* a lancé par radio un message d'appel au secours. Il se trouve à environ 800 milles au nord de Balboa (Panama). Il y a 42 hommes d'équipage à bord.

#### A la dérive

Un sans-fil a été reçu du vapeur *Solaroc*, se rendant de Suva (Nouvelle-Guinée) à Callao, annonçant qu'il est à la dérive à 1050 milles de Suva. Le vapeur *Trentbank* se porte au secours du navire en détresse.

#### Un record d'altitude

M<sup>me</sup> G. O. Dyrenfurth, femme du chef de l'expédition de l'Himalaya, qui participait avec un groupe d'explorateurs à l'ascension des hautes cimes de cette chaîne, a établi un record mondial féminin d'altitude. Elle a réussi à atteindre le sommet du pic Reine-Anne dans la région du Karakorum. Ce sommet s'élève à 7528 mètres.

#### Fabrique de tables incendiée

Un incendie a éclaté, hier jeudi, dans une fabrique de tables à Bad-Sooden-Allendorf (Hesse). Tout le bâtiment, un grand immeuble, a été détruit. Les dégâts sont importants.

#### Explosion d'une locomobile

Une locomobile a fait explosion, hier jeudi, dans une scierie à Albergaria Doze (Portugal). On compte quatre morts et six blessés.

#### A la recherche d'un avion

En Nouvelle-Zélande, un avion privé à bord duquel le pilote Stanley Green et un photographe James Austin avaient pris place, a disparu au cours d'un vol effectué au-dessus de la brousse. Une expédition est partie à sa recherche sur les pentes du Mont-Egmont.

#### Alpinistes disparus

Cinq touristes munichois qui faisaient une ascension dans le massif de la Dreitorspitz (Alpes bavaroises) sont signalés comme disparus depuis plusieurs jours. Des recherches ont été entreprises, mais elles sont demeurées vaines jusqu'ici. Parmi ces touristes, il y a trois femmes.

On signale également la disparition dans le même massif de deux alpinistes. Il s'agit des Municois Guido Lange et Rudolf Lengendur.

#### Chalutier disparu

On est sans nouvelles d'un chalutier qui devait arriver à Hitefish Point, sur le lac Huron (Etats-Unis), avec treize personnes à bord, dont deux femmes et huit enfants. Le bateau a déjà quarante-huit heures de retard sur l'horaire habituel et une forte tempête sévit sur le lac.

### SUISSE

#### Incendie dans une laiterie

Mercredi soir, le feu a éclaté dans la grange de la laiterie de Stäfa (Zurich). Toute la partie ouest de l'immeuble a été détruite, tandis que seule la toiture de la partie est était réduite en cendres, de sorte que la porcherie, où 180 pièces pouvaient prendre place, a pu être préservée. Des fourrages, des céréales, du foin et de la paille, représentant au total le chargement de dix wagons, ont été partiellement détruits par les flammes, tandis que le reste était endommagé par l'eau.

Les installations de la meunerie ont été détruites. Les dégâts causés aux provisions et machines s'élèvent à 50,000 fr. et ceux subis par le bâtiment à 25,000 fr.

#### L'accident du Lyskamm

Les colonnes de secours italiennes parties hier matin, jeudi, à la recherche des corps des deux alpinistes italiens tombés au Lyskamm les ont retrouvés dans une crevasse de glacier sur le versant nord du Lyskamm. Dans la crevasse se trouvait un troisième cadavre.

A midi, les sauveteurs sont arrivés au Lysjoch, d'où les corps seront descendus dans la vallée, du côté italien. Le troisième cadavre serait également celui d'un Italien.

#### Un incendie à Genève

Hier soir jeudi, le feu a éclaté dans les combles d'un immeuble, à l'angle du boulevard Georges-Favon et de la rue Calame, à Genève. Les pompiers, qui s'étaient rapidement portés sur les lieux, réussirent après une heure d'efforts à maîtriser l'incendie. Les combles sont entièrement détruits et les étages supérieurs ont beaucoup souffert de l'eau. Les dégâts se montent à plus de cinquante mille francs.

### Tombée d'une fenêtre

On nous écrit de Sion :

M<sup>lle</sup> Kuntschen, âgée de quarante ans, est tombée, hier matin, jeudi, un peu avant 8 h., de la fenêtre de sa chambre, à la rue de Lausanne, à Sion. On ne sait à la suite de quelles circonstances s'est produit l'accident, mais des passants virent soudain un corp tournoyer dans le vide et s'écraser sur les dalles du trottoir, devant le café de Lausanne. On s'empressa autour de M<sup>lle</sup> Kuntschen et un médecin qui habite le même immeuble lui donna immédiatement les soins que réclamait son état. Mais la blessure qu'elle s'était faite en tombant était trop grave et elle mourut sans avoir repris connaissance.

### Accident de montagne au Finsteraajoch

Mercredi après midi, deux touristes allemands sans guide ont fait une chute au Finsteraajoch (Oberland bernois). L'un d'eux est allé donner l'alarme, hier jeudi, à Grindelwald, annonçant que son compagnon était mort. Une colonne de secours est partie avec des guides pour chercher le corps.

C'est vraisemblablement à la suite d'un éboulement de pierres que l'alpiniste qui se trouvait derrière glissa, entraînant ainsi son camarade. Ils firent un premier bond, puis un second. L'un des touristes, le Dr Kohlschütter, médecin à Hambourg, qui n'était que contusionné, parvint à se débarrasser des neiges qui l'entouraient et à tirer son compagnon de la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait.

Mais toutes les tentatives qu'il fit pour le ranimer demeurèrent vaines et, après avoir passé la nuit à l'endroit de la chute, il descendit, hier matin, à Grindelwald où il n'arriva que vers 14 heures 30.

### Un incendiaire

La police argovienne a arrêté un chômeur célibataire, Fritz Brugger, qui a avoué avoir mis le feu à la maison de M. Hans Kirchhofer, cultivateur à Auenstein. Il a déclaré avoir agi sous l'empire de l'alcool et de la colère parce que le voisin de M. Kirchhofer, chez lequel il logeait, ne voulait pas le laisser rentrer.

C'est alors que, par dépit, il mit le feu à la grange de M. Kirchhofer, avec lequel il vivait cependant en bonne intelligence et qui l'avait souvent occupé aux travaux de la campagne.

### LE « MOIS »

Le Mois vient de faire paraître son N° 44 où nos lecteurs trouveront un résumé très vivant des événements d'août.

Nous leur signalons particulièrement un article du ministre-président de Prusse, Hermann Göring, sur le désir allemand de vivre en paix, l'opinion de Maurice Rossi sur les records du monde de vol en ligne droite, un article du célèbre écrivain Emil Ludwig sur M<sup>me</sup> Curie, une étude sur les rapports économiques franco-belges par Paul Crokært, sénateur belge, de brillants articles sur : la mort de Hindenburg et ses suites, la question d'Autriche, les Soviets et la Société des nations, la réforme de l'Etat, le cinéma éducateur, les dates exactes de la naissance et de la mort de Jésus-Christ, des portraits de MM. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, Kaganovitch, auteur du plan quinquennal russe, Mermoz, Jean Giono, Alfred Cortot, Nernst.

En s'adressant aux éditeurs Maulde et Renou, 144, rue de Rivoli, Paris, on peut recevoir le N° 44 du Mois, contre 15 fr. ou un volume spécimen contre 5 francs.

### CALENDRIER

Samedi, 15 septembre

#### Sept douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie

Cette fête, célébrée solennellement par les Servites, fut étendue par Pie VII, en 1817, à toute l'Eglise, afin de rappeler les souffrances qu'elle venait de traverser dans la personne de son chef exilé et captif, délivré grâce à la protection de la Vierge.

## FRIBOURG

### Chez nos institutrices, à Estavayer

On nous écrit :

Le cours organisé par la Direction de l'instruction publique et qui a lieu à Estavayer, au pensionnat du Sacré-Cœur, la très hospitalière maison des Sœurs d'Ingenbohl, est en pleine activité : 120 institutrices venues de la Broye, de la Glâne, de la Sarine-campagne, assistent avec une attention fervente et soutenue aux conférences qui leur sont faites et prennent part à toutes les discussions avec un joyeux entrain.

Mardi soir, M. le conseiller d'Etat Piller, directeur de l'instruction publique, a ouvert la « retraite intellectuelle » par un discours plein de pensées graves, mais dont l'humour n'était pas absent.

Notre école fribourgeoise marche bien, a-t-il dit en substance : il serait ridicule et incorrect de prétendre le contraire, mais il faut la faire progresser. Qui n'avance pas recule. Nous, chrétiens et Fribourgeois, possédons la synthèse la plus parfaite qui puisse s'imaginer quant à la vie, quant à l'école. Noblesse oblige : nous devons réaliser cette synthèse pratiquement ; et pour cela, famille, école, Eglise, Etat doivent travailler dans le même sens. Cette collaboration doit se manifester également entre le corps enseignant et l'autorité dont il dépend, administrativement parlant.

A cette fin, le *Bulletin pédagogique* a été choisi comme l'organe officiel de la Direction de l'instruction publique. Depuis une année, il y a été donné de multiples indications dont le but est d'assister le corps enseignant dans sa tâche en lui suggérant divers moyens de faire aimer davantage l'école par les enfants et les parents. Le présent cours tend à la même fin : aider les institutrices dans leur mission.

L'heure actuelle est grave ; des questions sérieuses se posent : l'école nous prépare-t-elle les hommes et les femmes que le moment présent réclame ? Notre religion est-elle toujours suffisamment vécue ? Avons-nous suffisamment de confiance envers les autorités, lorsque les circonstances les obligent à demander des sacrifices qui atteignent l'égoïsme d'un chacun ? Le fait de poser ces questions prouve que nous en sommes à un tournant dangereux. Que doit faire l'école en face de ces problèmes ? Remarquons tout d'abord que formuler ces interrogations n'est pas faire le procès de nos devanciers ; nous n'avons pas de critique à élever contre eux : ils ont fait tout leur devoir selon les exigences de leur temps. Les circonstances ont changé, les conditions se sont modifiées, de nouvelles obligations se sont imposées : à nous de faire notre devoir selon les indications de notre époque. Nous devons faire le point, préciser ce que notre temps veut de nous. Mais il ne suffit pas d'éclairer les intelligences pour que le problème moral soit résolu ; il faut faire de nos enfants des êtres complets, il faut développer en eux les qualités du cœur et de la volonté, leur apprendre la splendeur de ce mot : « Servir », leur enseigner à s'affirmer ; nous avons le devoir, en tant que chrétiens et que Fribourgeois de tenir notre rang !

Toutes ces questions vont être étudiées ces jours prochains ; il faudra concentrer nos réflexions, retremper et ranimer nos forces afin de pouvoir rayonner davantage.

L'auditoire applaudit de tout son cœur aux fortes paroles du Directeur de l'instruction publique, et tout de suite on sentit chez tout le monde le désir vibrant de se préparer à affronter le bon combat.

La journée de mercredi a été une journée de bon travail. M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université, a exposé de façon vivante le sujet suivant : *La préparation à la vie par l'enseigne-*

ment ; M<sup>lle</sup> Dupraz, directrice de l'Ecole secondaire de jeunes filles, a parlé de *La joie à l'école* ; M. le chanoine Bovet a mis tout son cœur d'apôtre et d'artiste à développer le thème suivant : *L'art pour la vie*.

Les discussions, intercalées entre les conférences, prouvent l'intérêt vivant qui anime l'auditoire. On travaille de tout son cœur, avec joie et entrain, et on ne peut désirer qu'une chose : c'est qu'il soit donné à chacune des institutrices qui suivent le cours de conserver l'esprit qui rayonne à Estavayer et de le diffuser dans sa classe.

### Disparition

On signale la disparition, depuis le 28 août, vers 9 heures du matin, du nommé Pierre Pache, veuf d'Emélie, née Menétrey, né le 25 novembre 1893, originaire et habitant Ecublens (Fribourg), forestier communal. Pache a une taille d'environ 170 cm., cheveux châtain. Il porte salopette et veston, pas de chapeau. Il paraissait affecté de la mort de son épouse.

Prière de le retenir avec ménagement et d'aviser, en cas de découverte, la préfecture de la Glâne, à Romont, téléphone N° 8.

### Gymnastique scolaire

La société cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique a organisé une première journée de gymnastique, samedi, 8 septembre, à Cousset. Le programme de la séance comportait quatre leçons données par le corps enseignant de Cousset et Montagny-la-Ville.

Favorisée par un temps splendide, la participation fut nombreuse. Sous la direction ferme et précise des maîtres, les élèves, très bien disciplinés, exécutèrent les exercices de façon simple et aisée. Les rondes surtout furent admirées. Ces qualités et d'autres furent relevées dans la brève discussion qui suivit la séance.

Un banquet de 132 couverts fut ensuite servi dans la grande salle de l'auberge communale. M. Wicht, inspecteur cantonal de gymnastique, salua la présence de MM. les inspecteurs scolaires Léon Crausaz et Arthur Rosset qui avaient tenu à accompagner leurs dévoués instituteurs et institutrices. M. le curé de Mannens ainsi que MM. les syndics de Montagny et Cousset étaient aussi présents. M. le préfet de la Broye empêché et M. le curé de Montagny retenu par son ministère s'étaient fait excuser. Sous la direction de M. l'instituteur Bossel, major de table, chants et discours alternèrent. Le ballet des meuniers et des meunières, exécuté par des enfants de Mannens, fut bissé. De plus, quelques beaux chants du festival *Mon pays* et les productions de l'orchestre « Joli cœur » contribuèrent à maintenir une atmosphère de gaieté durant ce banquet, fort bien servi.

Cette première journée de gymnastique, si réussie, contribuera à faire apprécier toujours mieux les exercices de culture physique dans nos classes rurales.

### Après le championnat suisse de marche

On nous écrit :

Grâce à la sympathie de la population fribourgeoise et à la bienveillance des autorités, le championnat suisse de marche a laissé un excellent souvenir à tous les participants.

Le journal communiste de Suisse romande, feuille de chou qui s'imprime à Genève et qui doit avoir quelques dizaines d'abonnés, dont une demi-poignée à Fribourg, est fort mécontent de ce succès, parce qu'il prétend que ce seraient des camarades « bien pensants » qui auraient fondé ce club.

Il feint d'ignorer que les jeunes gens qui ont adhéré au club des marcheurs de Fribourg ont été guidés par l'unique préoccupation d'assouplir leur volonté par l'exercice musculaire. Ils étaient à cent lieues de penser que quelques-uns entendaient marcher sous la faucille et le marteau. Ils furent enchantés, à l'occasion du championnat suisse, de voir M. le colonel de Diesbach, M. le conseiller d'Etat Bovet et M. Guhl, directeur de la Brasserie Beaugard, accepter de faire partie du comité d'honneur. Ces personnalités s'intéressent aux sports et ont été heureuses de donner leur appui moral et matériel à la manifestation.

Tant pis pour ceux qui pensaient honorer des « pur sang » soviétiques. Prenez-en note *Revanche* et consorts ! Le club des marcheurs se développe d'une manière réjouissante. Il est donc dans la bonne voie et ce ne sont pas les quelques criaileries d'un peu reluisant anonyme qui empêcheront sa marche en avant.

Pour le club des marcheurs de Fribourg :

Le président : *Philippe Schaller*.

Voici les résultats de l'avant-dernière épreuve du championnat interne du club des marcheurs de Fribourg disputée dimanche passé :

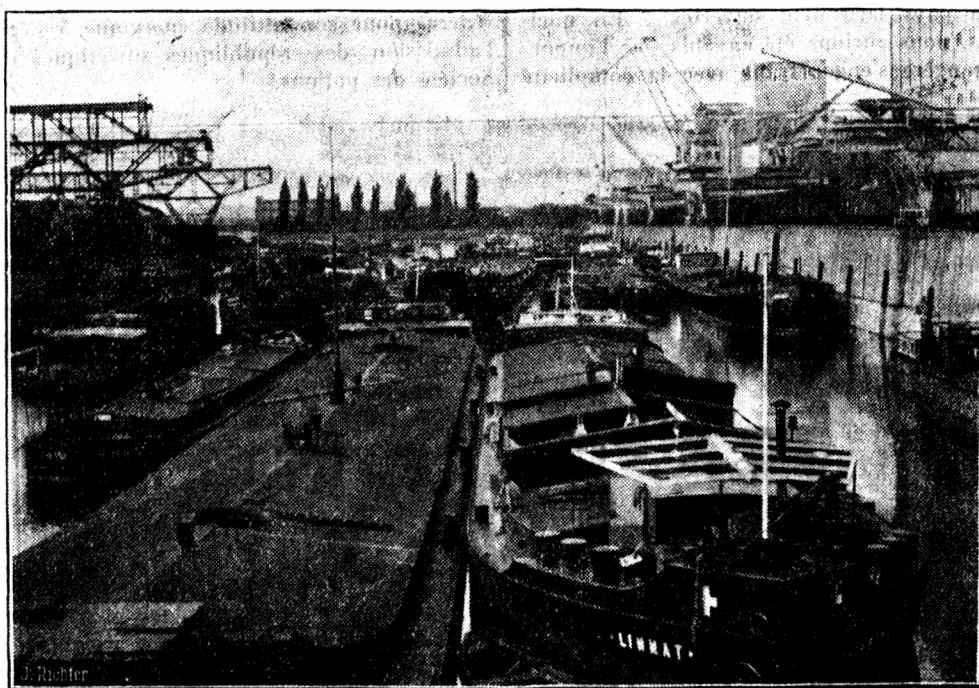
*Licenciés* (Berne et retour, 67 km.) : 1. Charles Bardy, en 7 h. 14 min. ; 2. Linus Schmidt, 7 h. 47 min. ; 3. Charles Kurt, 7 h. 54 min. ; 4. Henri Geiler.

*Débutants* (Flamatt et retour, 36 km.) : 1. Gilbert Lottaz, en 4 h. 4 min. ; 2. *Ex-æquo* Hermann Sauter et Joseph Schmidt ; 4. Georges Nicolet.

*Vétérans* (Muhlethal et retour, 26 km.) : 1. Léon Blanc ; 2. Henri Stæhlin ; 3. Charles Tinguely.

*Juniors* (Muhlethal et retour, 26 km.) : 1. Charles Poffet ; 2. Piller ; 3. Sauter ; 4. Moret.

## LE TRAFIC SUR LE RHIN



Le port de Bissach desservant Fribourg-en-Brigau et la contrée environnante. Les installations sont très simples : une halle de 300 mètres carrés et une grue roulante d'une capacité de charge de 5000 kilogs.



**La Landwehr à Turin**

Comme nous l'avons annoncé, les musiciens de la Landwehr sont partis hier matin, jeudi, vers 8 heures, de Fribourg. Ils sont arrivés à Turin à 4 heures de l'après-midi, après un excellent voyage. Ils ont été reçus à la gare par un officier supérieur, délégué du général commandant de corps d'armée de Turin, et par un représentant du podestat de Turin. La musique militaire italienne a joué le *Cantique suisse*, tandis qu'une foule extraordinairement nombreuse acclamait les Suisses. Ces acclamations se répétèrent durant tout le défilé, jusqu'à l'hôtel Ligure, où la Landwehr a ses quartiers.

Les représentants de la colonie suisse de Turin ont été saluer les musiciens fribourgeois.

**Les confiseries et pâtisseries**

Dimanche, jour du Jeûne fédéral, les boulangeries et confiseries de Fribourg seront fermées toute la journée, afin de permettre à la grande famille des mitrons de jouir une fois par année d'un jour de repos et de détente complet. Le public voudra bien faire ses achats demain samedi.

**Nécrologie**

On nous écrit :  
La ville de Bulle vient de perdre son caissier communal, M. Louis Dupasquier, décédé à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une congestion cérébrale. Le défunt, après avoir débuté à la gare du Bulle-Romont, fut appelé en 1895 aux fonctions qu'il occupa jusqu'au moment de son décès. M. Dupasquier devait prendre prochainement sa retraite.

C'était un employé modèle, consciencieux et serviable envers tout le monde.

A Broc, on annonce également le décès de M. Joseph Mossu, facteur postal, décédé à l'âge de quarante-sept ans, après une longue et pénible maladie. Le défunt, homme intelligent et actif, joua un rôle important dans la vie communale ainsi que dans les sociétés locales. Il était président du Cercle conservateur de Broc. Son départ prématuré brise un jeune foyer et laisse des regrets à tous ceux qui l'ont connu.

Bulle vient de perdre sa doyenne d'âge, Mme veuve Hunziker, décédée à l'âge de quatre-vingt-douze ans, après une courte maladie. Cette personne avait conservé jusqu'à ses derniers moments toute sa lucidité.

**Cours professionnels**

La réouverture des cours professionnels pour les apprentis de l'industrie aura lieu lundi, 17 septembre, dans le bâtiment du Technicum, à Fribourg.

Les apprentis au bénéfice d'un contrat se conformeront à la convocation reçue.

Les apprentis dont le contrat n'est pas encore déposé doivent se présenter au cours mardi matin, 18 septembre, dès 8 heures, s'ils sont de langue française et le samedi matin, 29 septembre, à 8 heures, s'ils sont de langue allemande.

Les patrons qui n'envoient pas leurs apprentis aux cours professionnels dès l'ouverture de ceux-ci seront passibles des amendes prévues par la loi. Les maîtres d'apprentissage veilleront à ce que leurs jeunes gens, y compris ceux qui ont été engagés à l'essai, doivent fréquenter les cours dès la première leçon.

**Un poteau électrique en feu**

Par suite, croit-on, d'un court-circuit, un poteau électrique a pris feu hier soir jeudi, vers minuit, à l'avenue de Beaufregard. Une prompt intervention des employés des Entreprises électriques a permis de limiter les dégâts.

**Nos artisans**

La direction des Chemins de fer fédéraux a adjugé à MM. Riva frères et Fontana à Fribourg et Neuchâtel, la fourniture d'une partie de la pierre de taille pour la nouvelle gare de Neuchâtel.

**Eglise de Notre-Dame**

A l'occasion de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, la messe qui se dit tous les matins à 9 heures dans la basilique mineure de Notre-Dame, sera chantée demain samedi et suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Football**

Une intéressante distraction pour dimanche 16 septembre sera d'assister aux divers matches qui se disputeront au stade de Saint-Léonard. Dès 1 h. de l'après-midi, le public aura la faveur d'assister à une rencontre entre les juniors de Fribourg et les juniors de Lucerne qui sont depuis de nombreuses années champions de leur catégorie en Suisse centrale.

A 2 h. 1/2, l'excellente équipe Xamax I de Neuchâtel donnera la réplique à Fribourg I. Si la formation fribourgeoise ne travaillait pas avec toute son énergie, elle risquerait fort d'enregistrer une humiliante défaite. Enfin, à 4 h., les vétérans de Xamax contre les vétérans de Fribourg.

**Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.**

**L'ADMINISTRATION.**

# Nouvelles de la dernière heure

**Le discours du ministre des affaires étrangères de Pologne à Genève**

Varsovie, 14 septembre.

Le journal officieux *Gazeta Polska*, dans un article consacré au discours de M. Beck, ministre polonais des affaires étrangères, à Genève (voir *Nouvelles du jour*), constate que ce discours ne faisait pas partie du protocole habituel genevois, mais qu'il est un fait historique, une manifestation de la puissante volonté nationale. « La Pologne, dit ce journal, rejette résolument et définitivement toute tentative de la traiter comme un Etat de deuxième classe. Les paroles de M. Beck expriment la volonté de la nation, qui n'entend pas accepter que les pays d'Europe soient différenciés en mûrs et pas mûrs, en libres et enchaînés, en souverains et non souverains. La nation polonaise dont les citoyens bénéficiaient de la tolérance religieuse à une époque où les pires persécutions sévissaient dans la plupart des pays d'Europe, la nation qui durant un millénaire contribua à la formation de l'Europe, ne pouvait pas, n'avait pas le droit d'accepter que sa souveraineté fût limitée. La Pologne ne s'oppose pas à la protection des minorités. Au contraire, elle est prête à adhérer à une convention minoritaire pourvu qu'elle soit générale. Le problème en jeu est celui de l'inégalité de traitement des nations. La Pologne rejette cette inégalité. La déclaration de M. Beck n'est aucunement un jeu tactique. Au contraire, toute homme honnête et simple reconnaît la justesse du point de vue polonais, car chacun doit sentir légitime la demande que des engagements humanitaires soient généraux, car, lorsqu'ils ne le sont pas, ils deviennent des instruments de chantage et de contrainte. L'attitude de la Pologne ne manquera pas d'être comprise par les larges masses du monde entier et ne peut surprendre que des politiciens chez qui le jeu politique obscurcit la claire compréhension des vérités simples et éternelles. La Pologne entière a accueilli les déclarations de M. Beck avec joie, fierté et reconnaissance. Par son attitude, la nation polonaise complète cette déclaration en refusant de reculer, ne serait-ce que d'un pas, sur la voie où le pays vient de s'engager. »

**Les journaux français sévères pour la Pologne**

Paris, 14 septembre.

(Havas.) — L'intervention inattendue de M. Beck à la tribune de Genève est sévèrement jugée par la presse française qui rend compte des événements de jeudi sous des titres comme ceux-ci : *Grave incident à Genève ; Coup de théâtre*, etc. Les journaux ne s'insurgent peut-être pas tant contre le fond de la pensée du ministre des affaires étrangères polonais que contre les formes quelque peu impératives que celui-ci a cru devoir donner à son intervention. « Comment comprendre l'initiative polonaise qui n'était aucunement attendue sous cette forme sèche et ultimative ? se demande le *Petit Parisien*. Personne ne s'attendait à une semblable démonstration venant au moment des négociations pour l'entrée de la Russie à la Société des nations. Cette initiative est jugée par certains esprits malicieux comme manifestant l'intention d'un marchandage qui serait, à la vérité, bien contraire à la loyauté traditionnelle du caractère polonais. »

« On ne peut imaginer, écrit le *Petit journal*, que le gouvernement d'un pays qui, dans maintes circonstances, a fait appel à la Société des nations dans le domaine des institutions qui protègent les minorités, ait décidé de rompre définitivement avec les contrats qui le lient à ce point de vue. On ne peut imaginer qu'il ait voulu porter une atteinte aussi directe aux traités de paix dont les accords sur les minorités font partie intégrante. »

Enfin, l'*Œuvre* estime que, sur le fond de l'affaire, tout le monde était d'accord, mais la procédure employée par la Pologne a causé la plus profonde des indignations.

« C'est le coup le plus rude que la Société des nations ait jamais reçu. La Pologne, dont la résurrection même était à la base de la Société des nations, suscita la surprise de tous en se rebellant contre l'institution qui l'avait formée. Suivant le mot de quelques-uns, elle scie elle-même la branche sur laquelle elle est assise. »

Le *Journal* estime, tout en faisant par ailleurs des réserves, que M. Beck a eu bien raison de parler avec autant de franchise et de prendre une attitude aussi nette.

« Les Allemands ne cessent de déclarer qu'ils respectent les traités quand ils les violent. La Pologne déclare honnêtement qu'elle refuse de s'engager désormais dans un traité dont elle réclame vainement la révision. Elle a le droit, en constatant la stérilité de ses efforts, d'esquisser ses engagements sans rien dire ou bien de déclarer franchement qu'elle refuse de subir plus longtemps une servitude. C'est cette seconde solution qu'a adoptée le représentant de la Pologne. »

**De l'Ami du Peuple :**

« C'est le coup le plus rude porté à la Société des nations depuis le retrait de l'Allemagne. »  
Le *Populaire* dit que le colonel Beck a provoqué un esclandre.

L'*Humanité* écrit qu'il s'agit là d'une déclaration de guerre à la Société des nations.

Le *Quotidien* se demande si, l'Allemagne et le Japon étant sortis de la Société des nations, la Pologne qui vient d'abjurer le traité de Versailles, ne va pas sortir aussi. « Elle a fait un geste que le Führer lui-même n'avait pas osé faire le premier. »

**L'impression en Angleterre**

Londres, 14 septembre.

Le discours de M. Beck a provoqué une impression très défavorable dans les milieux du Foreign Office et de la Cité.

On considère que c'est un coup porté non seulement à la Société des nations, mais au traité de Versailles. L'attitude adoptée par le colonel Beck à l'égard du problème des minorités est entièrement inadmissible.

**Les journaux italiens soufflent du froid sur le projet franco-soviétique**

Rome, 14 septembre.

La *Stampa* écrit :

« L'entrée de la Russie dans la Société des nations rencontre des difficultés imprévues. La solidarité des grandes puissances a été impuissante à vaincre la résistance de plusieurs Etats parmi lesquels les dominions britanniques en opposition tout au moins apparente avec le délégué anglais. Même si les obstacles sont écartés et même si les dirigeants de Moscou ne se livrent pas à un coup de tête, comme l'insinuent les journaux allemands, il est certain que l'entrée de la Russie dans la Ligue ne se fera pas avec la facilité désirée. »

Passant aux déclarations du ministre polonais des affaires étrangères, la *Stampa* écrit :

« La protection des minorités, ce point fondamental du statut de la Société des nations, n'a aucune importance pour la Pologne, l'un des Etats les plus intéressés à la question. Puisqu'il est absurde d'envisager l'extension du système de protection aux grandes puissances, ne va-t-on pas assister à l'écroulement complet de tout le château minoritaire ? »

« Le cas de la Pologne montre une fois de plus que la France ne peut plus compter sur Varsovie, qu'on considérerait comme un facteur sûr dans la politique européenne française. Après le refus de l'Allemagne d'adhérer au pacte oriental, voilà que les espoirs d'une participation polonaise se révèlent illusoire. Tout porte à croire que l'initiative franco-russe est destinée à disparaître. »

**Délégation autrichienne à Genève**

Venise, 14 septembre.

M. Hans Porter, sous-secrétaire des affaires étrangères d'Autriche, est arrivé en avion de Vienne. Il est à la tête d'une délégation autrichienne dont les membres arriveront par chemin de fer et avec lesquels le sous-secrétaire d'Etat poursuivra son voyage vers Genève.

**Le ministère espagnol**

Madrid, 14 septembre.

M. Samper, président du Conseil, a déclaré au représentant de l'agence Havas que, sauf événements imprévus, le gouvernement se présentera devant les Cortès. La situation politique a été complètement éclaircie hier jeudi. Le premier octobre, le gouvernement rendra compte de sa gestion pendant les vacances parlementaires et demandera à la Chambre d'approuver les projets de loi municipal et provincial et la loi de finances pour 1935. M. Samper a déclaré que le conflit catalan était moins aigu et que l'ordre régnait dans toute l'Espagne.

**La catastrophe du « Morro-Castle »**

New-York, 14 septembre.

(Havas.) — M. Magna, télégraphiste en second du *Morro-Castle*, arrêté il y a trois jours pour être entendu par le grand jury, a été remis en liberté.

**La guerre de la Bolivie et du Paraguay**

Rio-de-Janciro, 14 septembre.

(Havas.) — On apprend de bonne source que le Brésil et les Etats-Unis seraient hostiles à l'intervention de la Société des nations dans le conflit du Chaco, estimant qu'il y a lieu de fonder de meilleurs espoirs sur le succès des négociations en cours en Argentine.

**La vente d'armements**

Buenos-Agres, 14 septembre.

(Havas.) — A la suite d'allusions à certains chefs militaires d'Argentine faites devant la commission sénatoriale d'enquête de Washington sur la vente d'armements, le gouvernement d'Argentine a ordonné aux ministères de la marine et de la guerre d'ouvrir une enquête, dont il publiera les documents et les résultats.

**Les manœuvres combinées britanniques ont pris fin**

Londres, 14 septembre.

Les grandes manœuvres combinées de l'armée, de la marine et de l'aviation anglaise se sont terminées mercredi soir, par la victoire des envahisseurs, qui avait été prévue et sans laquelle il aurait été impossible à l'état-major de se rendre compte dans quelle mesure la liaison entre les trois armes pouvait être assurée.

Le royaume imaginaire envahi, Britannia a demandé un armistice parce que, à en croire certains observateurs, son armement aérien était insuffisant pour déloger la flotte ennemie qui, du large, bombardait la côte. Toutefois, les cercles officiels n'ont encore exprimé aucune opinion sur les enseignements à tirer de ces trois journées de manœuvres combinées.

**SUISSE**

**L'accès de la Suisse interdit à M<sup>me</sup> Oswald**

Berne, 14 septembre.

Le ministère public de la Confédération a décidé d'interdire l'accès du territoire suisse à la chanteuse Marianne Oswald en raison des incidents qui ont marqué sa venue récente à Genève.

(On se souvient de ces incidents, qui, en août dernier, mirent aux prises, à la Comédie de Genève, quelques patriotes courageux, justement irrités du répertoire anarchiste de cette « artiste », et la brigade de choc de M. Léon Nicole. A dix contre un, les communistes genevois frappèrent les protestataires, parmi lesquels M. Max-Marc Thomas, rédacteur de l'*Action nationale*. M. Fabre, directeur de la *Suisse*, fut insulté par M. Nicole et conduit au poste de police.)

**PUBLICATIONS NOUVELLES**

*La Revanche du petit magasin* (« Un plan de réussite pour les détaillants ») par Herbert N. Casson, adapté par Maurice Torfs (éditions de l'Efficiencie, 11, La rue de la Loi, Bruxelles ; 5 francs l'exemplaire). — La défense des intérêts du petit commerçant est à l'ordre du jour. La crise qu'il traverse est partiellement due, sans conteste, au fait qu'il ne s'est pas toujours adapté aussi parfaitement que l'industrie et le grand commerce aux exigences nouvelles du consommateur, au rythme du temps présent, à l'organisation perfectionnée du monde économique.

Cet ouvrage constitue un précis des réformes essentielles que doit opérer le petit commerçant s'il veut reconquérir la faveur de la clientèle. Il y trouvera une longue série de conseils pratiques qui lui permettront d'effectuer de meilleurs achats, de mieux présenter sa marchandise, de consolider la réputation de sa maison, de conserver ses clients et d'en acquérir de nouveaux, bref, de mettre en pleine valeur les nombreux avantages qu'il détient par rapport à ses concurrents.

Tout commerçant qui a le souci d'établir un plan d'action pour prospérer lira avec fruit ce manuel dont chaque page fourmille en suggestions qui payent. L'ouvrage, malgré son prix modique, bénéficie d'une présentation soignée.

**CHANGES A VUE**

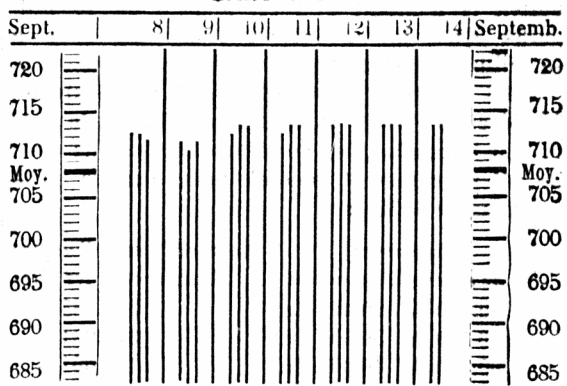
Le 14 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	15 10	15 20
Allemagne (100 marcs or)	121 40	122 40
Italie (100 lires)	26 18	26 38
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 85
New-York (1 dollar)	2 97	3 07
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 75	72 15
Madrid (100 pesetas)	41 65	42 15
Amsterdam (100 florins)	207 35	207 85
Budapest (100 pengö)	—	—

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

14 septembre

**BAROMÈTRE**



**THERMOMÈTRE C.**

Septembre	8	9	10	11	12	13	14	Septembre
7 h m.	14	13	13	14	14	14	14	7 h m.
11 h m.	22	21	18	18	19	20	19	11 h m.
7 h soir	23	14	14	15	18	18	18	7 h soir

**Temps probable**

Zurich, 14 septembre, 11 h. du matin.

Ciel nuageux avec éclaircies. Quelques orages.



## Comment se répartissaient en 1933 les revenus des Français

L'administration française des finances vient d'achever l'établissement de la statistique détaillée qu'elle publie annuellement sur le recouvrement des impôts directs. Cette statistique, applicable à l'exercice 1933, fait connaître les revenus de 1932, déclarés en 1933. Elle donne en outre des indications sur la répartition des revenus en France, par catégorie et par importance, d'après les déclarations des contribuables et les perceptions effectuées.

Le produit définitif des rôles de l'exercice 1933, émis, à la date du 31 décembre 1933, au titre des contributions directes et des taxes assimilées, s'est élevé dans l'ensemble du territoire français à 16 milliards 291 millions 407,080 francs, dont 5 milliards 749 millions 322,988 francs pour les impôts sur les revenus (général et cédulaires, non compris les impôts fonciers).

L'année précédente, le produit définitif des rôles pour l'ensemble des contributions directes, applicables à l'exercice 1932 (revenus de 1931) avait été de 16 milliards 912 millions, dont 6 milliards 559 millions et demi pour les impôts cédulaires (non compris les deux fonciers) et l'impôt général.

Pour l'exercice 1931-1932 (revenus de 1930), le montant des rôles avait été de 17 milliards 847 millions, dont 7 milliards 743 millions pour l'impôt général et les impôts cédulaires (non compris les impôts fonciers).

D'une année à l'autre, l'émission des rôles applicables à l'ensemble des contributions directes a donc fléchi de 621 millions en 1933, après avoir fléchi de 934 millions en 1932, alors qu'on avait au contraire noté, de 1930 à 1931, une progression de 1 milliard 849 millions.

Le montant des rôles émis au titre de l'impôt général et des impôts cédulaires, à l'exception des deux fonciers, a diminué de 810 millions en 1933 par rapport à 1932, après avoir été déjà, en 1932, inférieur de 1 milliard 184 millions au chiffre de 1931.

C'est la part de l'Etat qui a surtout diminué (de 2 milliards entre 1931 et 1933), alors que la part des départements augmentait de 236 millions et celle des communes de 294 millions. Rien n'est plus explicable, puisque le produit de l'impôt général et celui des impôts cédulaires envisagés vont entièrement à l'Etat et qu'ils ont fléchi en deux ans de 1 milliard 994 millions.

On sait que l'impôt général français est établi sur le total des revenus nets cédulaires de chaque contribuable, complété par le montant du revenu de ses valeurs mobilières, à l'exception des bons de la Défense nationale et de l'emprunt 4 % 1925 qui sont exempts.

L'impôt général, en vertu de la loi du 30 décembre 1928, n'a été perçu en 1933, comme en 1929, en 1930, en 1931 et en 1932, que sur les contribuables possédant un revenu net — revenu global diminué de l'impôt général et des contributions directes de l'année précédente — supérieur à 10,000 francs, cette somme de 10,000 fr. étant majorée, s'il y a lieu, des déductions autorisées pour situation et charges de famille. Le revenu global, tel qu'il apparaît après ces déductions, constitue le *revenu imposable*.

Le nombre total des contribuables inscrits en 1933 (revenus de 1932) dans les rôles de l'impôt général a été de 1,922,170. Il était, en 1932 (revenus de 1931) de 2,080,164. Le nombre des assujettis à l'impôt général a donc diminué, d'une année à l'autre, de 157,994, soit de 7,5 %.

Le montant global des « revenus nets » passibles de l'impôt général, avant l'application des déductions pour situation et charges de famille, tels qu'ils résultent des déclarations ou des taxations d'office, a atteint en 1933 (revenus ou bénéfices de 1932) 54 milliards 982 millions 129,200 francs.

Le montant correspondant des revenus nets, déclarés ou taxés d'office, avait été de 59 milliards 823 millions 607,900 francs en 1932 ; de 64 milliards 139,363,500 fr. en 1931, de 57 milliards 992 millions 812,906 fr. en 1930, de 57 milliards 665 millions 460,400 fr. en 1929, de 62 milliards 970 millions 931,100 fr. en 1928.

Quant aux revenus imposables (revenus nets diminués des déductions pour charges de famille), le montant s'en est abaissé de 49 milliards 910 millions 486,900 francs en 1932 à 45 milliards 682 millions 911,200 francs en 1933.

Voici comment se répartissaient, à la date du 31 décembre 1933, suivant l'importance de leur revenu imposable, les contribuables inscrits dans les rôles de l'impôt général pour l'année 1933 (revenus de 1932) :

Catégories de revenus imposables	Nombre de contribuables inscrits dans les rôles
10.100 à 20.000 fr.	1.309.383
20.100 à 30.000 fr.	313.024
30.100 à 40.000 fr.	121.691
40.100 à 50.000 fr.	58.247
50.100 à 100.000 fr.	83.425
100.100 à 200.000 fr.	25.597
200.100 à 500.000 fr.	9.118
500.100 à 1 million	1.294
Au-dessus de 1 million	391
<b>Totaux</b>	<b>1.922.170</b>

On n'a compté en 1933 que 391 possesseurs de

revenus (déclarés ou taxés d'office) supérieurs à un million, alors qu'on en comptait 494 en 1932, 702 en 1931, 806 en 1930, 851 en 1929 et 742 en 1928.

Voici enfin la décomposition, par catégories, des résultats des rôles de l'impôt général en 1933 :

Catégories de revenus imposables	Montant net de l'impôt général
10.100 à 20.000 fr.	68.763.500
20.100 à 30.000 fr.	76.589.000
30.100 à 40.000 fr.	71.130.300
40.100 à 50.000 fr.	61.228.100
50.000 à 100.000 fr.	224.029.400
100.100 à 200.000 fr.	272.520.000
200.100 à 500.000 fr.	363.679.500
500.100 à 1 million	196.006.000
Au-dessus d'un million	219.638.000
<b>Total</b>	<b>1.553.584.100</b>

## LES SPORTS

### Les champions d'Europe d'athlétisme

Les championnats d'Europe d'athlétisme ont pris fin, dimanche, à Turin, par une belle victoire française. En effet, dans le 5000 mètres, Rochard a magnifiquement triomphé, faisant preuve d'une nette supériorité.

Au cours de cette compétition, c'est l'Allemagne qui s'est taillé la part du lion, enlevant 7 championnats ; elle est suivie au classement par la Finlande (5 championnats) ; la Hollande (3) ; la Hongrie (2) ; l'Esthonie, la France, l'Italie, la Lettonie et la Suède (1).

Voici à titre d'indication la liste par nationalité des nouveaux champions d'Europe par spécialité :

100 mètres : Berger (Hollande).
200 mètres : Berger (Hollande).
110 mètres haies : Kovacs (Hongrie).
400 mètres haies : Sheele (Allemagne).
400 mètres : Metzner (Allemagne).
800 mètres : Szabo (Hongrie).
1500 mètres : Beccali (Italie).
5000 mètres : Rochard (France).
10.000 mètres : Salminen (Finlande).
Disque : Anderson (Suède).
Poids : Vilding (Esthonie).
Marteau : Porhela (Finlande).
Javelot : Jarwinen (Finlande).
Perche : Wegner (Allemagne).
Hauteur : Kotkas (Finlande).
Longueur : Deichum (Allemagne).
Marche : Dalinsch (Lettonie).
Triple saut : Peters (Hollande).
Marathon : Toivonen (Finlande).
Décathlon : Sievert (Allemagne).
4 × 100 mètres : Allemagne.
4 × 400 mètres : Allemagne.

### Le tour de France cycliste de 1935

M. Desgrange, directeur de l'Auto, vient d'annoncer que, lors du tour de France de 1935, 94 coureurs, en tout, seraient engagés, soit trois équipes nationales de dix hommes (France-Belgique-Italie), une équipe internationale de dix hommes, 24 coureurs individuels (six Français, six Belges, six Italiens et six étrangers divers) et 30 touristes routiers, tous Français.

Les coureurs individuels constitueront une réserve dans laquelle les équipes nationales, amoindries par des abandons ou des accidents pourront trouver les remplaçants nécessaires.

M. Desgranges annonce, en outre, que six étapes comporteront six demi-étapes contre la montre. C'est ainsi que l'étape Belfort-Evian (on recourra dans l'ancien sens) est coupée en deux. De Belfort à Genève, les coureurs batailleront en ligne. De Genève à Evian, ils courront contre la montre (départs séparés).

### Les Suisses dans la course Bâle-Clèves

L'équipe suisse qui participera demain, samedi, et dimanche, 16 septembre, à la course cycliste en deux étapes Bâle-Russelsheim-Clèves (648 km.), a été constituée comme suit : Fritz Hartmann, Weber, Meier, Wyss, Otto Sulter, Buchwalder, Kern, Staub, Paul Magnin, Macagni, Vicquéry et Gorgiat. Le Bâlois Schrade a été inscrit comme remplaçant.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Les voyageurs de commerce

Du 6 au 8 septembre a eu lieu, à Berne, le Congrès de la Ligue internationale des voyageurs et représentants de commerce.

La Ligue, qui a été fondée en 1929 au congrès de Paris, compte aujourd'hui 15 associations nationales en Europe, réunissant plus de 70.000 membres. Ses travaux ont abouti, notamment, dans le domaine de la circulation des échantillons de pays à pays, à un projet de convention internationale, élaboré par le comité économique de la Société des nations, touchant l'introduction de carnets de passage en douane pour échantillons de marchandises.

Les débats portèrent en outre, à Berne, sur l'institution d'un service international de placement, ainsi que sur la séparation des employeurs et des employés en deux groupes distincts au sein de la Ligue. Des directions uniformes furent données aux associations nationales relativement à la lutte contre les abus des emplois à la commission.

Le siège de la Ligue demeurera à Berne. Le prochain congrès aura lieu en 1936 à Vienne.

## AUTOMOBILISME

### L'entraide routière

Durant le mois d'août, les dix-huit agents du service d'entraide routier du Touring-Club suisse ont dépanné 451 automobilistes, 228 motocyclistes et 64 cyclistes. Ils ont donné des soins à 58 personnes et transporté 7 blessés à l'hôpital.

### Huit kilomètres à la minute ?

Telle est la distance que sir Malcolm Campbell, déjà recordman du monde de la plus grande vitesse en automobile, compte atteindre lors de sa prochaine tentative l'an prochain.

Il se rendra en Floride, au mois de janvier prochain, et sur la plage de Dayton-Beach, au début de février, s'attaquera à son propre record qui est de 272 milles (437 km. 684) pour essayer d'atteindre la vitesse de 300 milles à l'heure (482 km. 700), soit 8 km. 045 à la minute.

### Les courses suisses

On sait que la course automobile de la Bernina n'aura pas lieu cette année. La commission sportive de l'Automobile-Club suisse avait, en effet, décidé de remplacer la course du Monte-Ceneri par une course de côte de la Bernina ; toutefois, la section de la Haute-Engadine de l'Automobile-Club n'a pas pu assumer la responsabilité d'organiser une course pour le 23 septembre, le temps nécessaire pour préparer un pareil événement faisant défaut.

Il est possible que la section de la Haute-Engadine demande l'inscription d'une course de côte au calendrier de 1935.

## Santé publique

### Le bacille du cancer

Le professeur Reiter, président de l'office d'hygiène du Reich, a rappelé que la *Medizinische Welt* avait publié un article du Dr von Brehmer au sujet du bacille du cancer et qui a eu un grand retentissement dans toute la presse. La communication du Dr Brehmer peut troubler la population et éveiller des espoirs non fondés.

Un examen officiel des affirmations du Dr Brehmer doit être ordonné immédiatement ; il montrera que ces indications sont en contradiction avec toutes les constatations microbiologiques faites jusqu'ici et sont une nouveauté ou qu'elles reposent sur des erreurs techniques de constatation. Tant que les résultats de cet examen ne seront pas connus, il y a lieu d'observer les plus grandes réserves sur les communications du Dr Brehmer, qui rencontrent l'opposition ou les doutes des médecins spécialisés dans le traitement du cancer.

### Le diagnostic de la tuberculose

Les docteurs Russel Loomis et Emile Bogen ont annoncé au Congrès de la société de chimie américaine que le beryllium, métal extra-léger utilisé pour la construction des avions, permet un diagnostic hâtif de la tuberculose. Des cobayes auxquels on avait inoculé de la salive d'individus atteints de tuberculose très légère n'ont pas réagi d'abord, mais leur maladie s'est développée, lorsqu'il leur a été inoculé une solution de beryllium, chlorure qui a la propriété d'aggraver la tuberculose.

## Le cœur de Turenne

Le cœur de Turenne a été déposé de 1675 à 1818 à Cluny : qu'est-il devenu sous la Restauration ? Telle est la question qui se pose aux amis des souvenirs historiques régionaux.

Le cardinal de Bouillon, Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, neveu de Turenne et fils de ce duc de Bouillon, prince de Sedan, qui joua un grand rôle dans les querelles de la minorité de Louis XIV et qui comptait parmi ses ancêtres Godefroy de Bouillon, après avoir été nommé abbé de Cluny, avait eu la pensée d'élever dans son abbaye une sépulture patrimoniale à sa noble famille. Le cœur de l'illustre capitaine lui avait été confié et quand il représentait à Rome, comme grand aumônier de France, l'Eglise gallicane, avec un éclat et une magnificence inégalés, il avait commandé à plusieurs sculpteurs italiens renommés les différentes statues et pièces en marbres de couleurs choisies par lui, dont l'ensemble devait former un mausolée magnifique.

Une grande partie des caisses contenant ces pièces arrivèrent à Cluny, d'autres se trouvaient à Turin, quelques-unes n'avaient pas quitté Rome, lorsque Louis XIV, ayant pris ombrage de ce grand seigneur qui s'était flatté d'arriver à la tiare pontificale, lui retira brutalement ses fonctions de grand aumônier de France. Sur ordre du Roi, le sénéchal de Lyon, M. de Sève, vint à Cluny apposer les scellés royaux sur les caisses parvenues à Cluny, et ces scellés demeurèrent intacts jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Le cœur du maréchal de Turenne attendit ce mausolée qui ne fut jamais édifié : il était déposé dans une boîte de plomb renfermée dans une boîte de vermeil. En 1793, des ravageurs volèrent la boîte de vermeil ; il laissèrent heureusement la boîte de plomb qui contenait immédiatement le cœur du grand homme, et cette boîte fut religieusement conservée par la ville de Cluny jusqu'en 1818.

A cette date, les descendants de la famille de La Tour d'Auvergne sollicitèrent du roi Louis XVIII la reprise de cette précieuse relique et, malgré les résistances locales d'autant plus justifiées que la ville de Cluny s'était montrée digne d'un pareil dépôt qui, sans sa vigilante piété patriotique, eût été détruit, le ministre de l'intérieur passa outre aux protestations des députés et pairs de Saône-et-Loire et un comte de La Tour d'Auvergne Lauraguais se fit attribuer le cœur de son ancêtre. Un procès verbal d'authenticité fut dressé et le cœur de Turenne quitta Cluny sans aucune cérémonie, après y avoir séjourné 143 ans ; un ouvrage du temps remarque, non sans tristesse, que cette précieuse relique partit par les messageries royales, comme une simple marchandise, sans être même accompagnée par un membre de la famille qui l'avait si âprement disputée à la ville où le cardinal de Bouillon l'avait apportée plus solennellement.

On eut soin même, en l'enlevant, de laisser ignorer à la municipalité de Cluny la destination de ce précieux dépôt.

## AVIATION

### Après une catastrophe aérienne

L'enquête sur la perte de l'avion *Condor*, de la « Swissair », survenue près de Tuttlingen, dans le Wurtemberg, enquête ouverte par les autorités allemandes au lendemain de la catastrophe, se poursuit actuellement à Berlin, par les soins de la station d'essais de l'office d'aviation du Reich.

On se rappelle que l'enquête provisoire avait conclu à l'explication que voici : la pièce en acier qui relie l'aile droite de l'avion — trouvée à 800 mètres du lieu de l'accident — au fuselage aurait subi une rupture, probablement par suite d'un coup de vent ; l'examen du point de rupture indique clairement la présence d'une fente qui existait préalablement.

A la direction de la « Swissair », on déclare péremptoirement qu'aucune faute ne peut être imputée à cette compagnie. Le *Condor*, a été fabriqué aux Etats-Unis.

Le montage du *Condor*, achevé le 19 mars dernier, avait été surveillé par un technicien, envoyé spécialement à cet effet par la compagnie. Le service de contrôle de la « Swissair », aussi perfectionné que possible, est confié à un ingénieur spécialiste, ainsi qu'à un délégué de la compagnie « Veritas ». A la seule exception d'une rupture du tuyau d'amenée de la benzine, jamais aucune partie vitale de l'appareil n'avait donné lieu à la moindre observation.

La compagnie affirme que son personnel est ménagé dans toute la mesure que permettent les exigences du service, c'est-à-dire que les heures supplémentaires de travail sont régulièrement compensées par des heures de congé supplémentaires.

Comme l'appareil, qui a coûté 287.000 francs, n'était assuré que pour 220.000, cet accident se traduit pour la compagnie par une perte sensible.

## RADIO

### Samedi, 15 septembre

#### Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 20, signal de l'heure. 12 h. 45, gramo-concert. 13 h. 30, *Le XVme Comptoir suisse*, journée des costumes. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h. (de Bâle), *Voyage autour de la Suisse*. 18 h. 30 (de Bâle), l'heure de la femme. 19 h. 15 (de Bâle), airs d'opéras par disques. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 15, cabaret des soirées. 22 h. 10, *Les travaux de la Société des sours*.

#### Radio-Suisse allemande

18 h., un voyage musical en Suisse (gramo).

#### Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune ; duos pour violons. 16 h. 45, un quart d'heure avec Amelita Galli-Curci (disques). 17 h. 30, chansonnettes enfantines. 21 h. 30, chansonnettes.

#### Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h., concert symphonique. 20 h., *La princesse de Trébizon*, opérette d'Offenbach. Paris P. T. T., 12 h. 15, concert par le quintette Jean Clergue. 20 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre national. Strasbourg, 20 h. 30, retransmission de Verdun : concert de la musique du 150<sup>me</sup> régiment d'infanterie. Radio-Luxembourg, 20 h. 20, concert de musique française. Königswusterhausen, 20 h. 10, grande soirée variée. Munich, 20 h. 10, grande soirée variée. Leipzig, 12 h. 25, extraits d'opérettes. Londres (Daventry), 18 h., concert d'orchestre. 15 h. 30, concert par l'orchestre du studio écossais d'Edimbourg. 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. Londres régional, 21 h. 45, concert par fanfare militaire. Vienne, 17 h. 5, concert d'orchestre. 19 h., retransmission de l'Opéra de Vienne : *Manon*, opéra en quatre actes et six tableaux, musique de Jules Massenet. Radio-Nord Italie, Milan, Turin, 20 h. 45, soirée d'opéras italiens.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 6 h. 55, Stuttgart, gymnastique. 6 h. 55 à 8 h. 10, Francfort, concert matinal. 11 h. 30 à 12 h. 20, Vienne, *Pour madame*. Concert. 23 h. à 24 h., Munich, concert par le petit orchestre de la station. 24 h. à 1 h., Francfort, une heure variée.



144 Feuilleton de la LIBERTÉ

# Le secret du disque

par Paul SAMY

— Votre rendez-vous est à Paris certainement ? Je vous y conduis dans mon auto, voulez-vous ? Nous causerons en route, proposa Pierre Dermond à Lorient.

— Eh bien ! partons, fit l'ingénieur, je serai ainsi plus vite rendu que par le tramway.

Ils sortirent de la villa et en traversant le Jardin Lorient dit à son compagnon :

— Tenez ! Pour donner du pittoresque à votre récit, regardez mon jardin en quel état ils me l'ont mis pour y chercher la cassette où j'avais enfermé mes plans et que j'avais enfouie sous un petit massif de plantes. Ils l'ont trouvée, cette cassette, mais ce n'était pas la même. Il y a là un mystère que je ne percerai que demain sans doute. Je vous raconterai cet épisode comique de ma détention.

L'ingénieur donna l'adresse de la rue Poncelet et ils partirent.

Quand l'auto stoppa devant l'hôtel des d'Orville, Pierre Dermond n'avait plus rien à apprendre. Il avait rempli plusieurs pages de son cahier de notes.

— Avec cela, se dit-il, en quittant Lorient avec force remerciements, j'ai de quoi faire notre deuxième édition de ce soir. Et quelle édition ! fit le journaliste, en se frottant les mains. Mais quelle est donc l'âme charitable qui me tient au courant depuis le début de cette affaire ? Bénie soit-elle !

Avec quelle allégresse Lorient monta l'escalier qui le conduisait à l'appartement de Suzanne que lui ouvrit Blanche sur son coup de sonnette.

— Enfin ! vous revoilà, monsieur, fit celle-ci. Entrez ! mademoiselle vous attend.

Suzanne accourait au-devant de son fiancé, qui lui tendait les bras.

— J'ai failli, lui dit l'ingénieur en l'embrasant, me mettre en retard. J'ai été poursuivi jusqu'à la villa par un journaliste, M. Pierre Dermond, qui ne m'a lâché qu'à la porte de l'hôtel... Charmant garçon, d'ailleurs !

Blanche, qui l'entendait, esquissa un sourire. C'était encore à elle que son ami Pierre devait cette aubaine.

Discrètement elle se retira, tandis que Suzanne, conduisant par le bras Lorient à un siège, lui disait :

— Vous ne sauriez croire, Jean, ce que Blanche a été pour moi durant ces journées si douloureuses, une véritable amie. Vous vous en rendre compte quand je vous aurai dit tout ce que je lui dois.

— La comtesse est-elle prévenue ? demanda l'ingénieur. Il me faut aller la saluer.

— Elle est absente, répondit Suzanne, hésitante. Vous ne la verrez pas au dîner. Je vous dirai pourquoi ce soir.

Il la regarda, les yeux étonnés et interrogateurs.

Elle détourna la tête et lui prenant les mains :

— Mon ami cher ! lui dit-elle, vous revoilà bien à moi, cette fois. Mon Dieu ! comme j'ai eu peur de vous avoir perdu... Là-bas, Jean, pensez-vous à votre pauvre Suzanne ?

— Hélas ! fit-il, je désespérais tellement de vous revoir que, pour ne point qu'elles tombassent entre les mains de mes geôliers, j'ai brûlé

les pages où, chaque jour, je vous parlais de notre amour.

— Pauvre amour ! fit-elle. Il en a subi des épreuves.

— Ce sont, je l'espère, les dernières, répondit Lorient. Je reviens à temps. La semaine prochaine s'ouvre le Salon aéronautique qui consacra la sécurité de notre avenir.

Elle allait lui dire que cet avenir était désormais assuré par la fortune que lui laissait son père. Mais le moment n'était pas venu de lui révéler le secret du disque et ses graves conséquences.

En attendant, elle voulut qu'il lui racontât, avec plus de détails qu'il n'en avait donnés chez les Virert, les particularités de sa détention.

— Les misérables ! s'écria-t-elle... Comment se peut-il que des actes pareils puissent se commettre à notre époque !

— Combien restent inconnus ! dit-il et n'éclata pas au grand jour des cours d'assises ! C'est trop souvent un hasard qui les fait découvrir. J'ai moi-même bénéficié de ce hasard. Je lui dois de n'avoir pas subi le sort du général Koutiépop. Qui dira jamais ce qu'on a fait de lui ?

Blanche revenait, annonçant M. et Mme Virert.

— Voilà nos amis, dit Suzanne, en allant à leur rencontre.

— Nous avons d'abord sonné chez la comtesse, dit Aline. Votre femme de chambre, qui nous a ouvert, nous a répondu que Mme d'Orville n'y était pas.

— Oui, fit Suzanne. Elle est absente. Vous ne la verrez pas ce soir.

— Elle ignorait sans doute le retour de Lorient, dit l'avocat.

— Certainement, répondit la jeune fille.

— Cette chère comtesse ! fit Aline, elle ne peut

pas rester en place. Toutes les occasions lui sont bonnes pour se distraire.

— Ma foi, remarqua Lucien Virert, elle est toujours d'une débordante jeunesse et entend jour de la vie !

Ces réflexions rassurèrent Suzanne.

Elle était maintenant certaine qu'il ne serait plus question de la disparue durant leur repas, qu'Antoine vint leur annoncer.

— Laissez vos manteaux ici, dit Suzanne, nous y reviendrons après le dîner.

Elle prit le bras que lui offrait l'avocat, tandis que Lorient tendait le sien à Aline Virert.

Comme le prévoyait Suzanne, il ne fut plus question, en effet, durant leur repas, de celle qui l'eût présidé quelques jours plus tôt.

Il fut égayé par la verve habituelle de l'avocat.

— Je pense que maintenant, dit-il au dessert, s'adressant à Suzanne et à Jean, vous n'allez pas moisir. Il me tarde d'être au dîner de noces !

— Pour cela, oui, fit Aline. Voilà trop longtemps que dure ce flirt... Cela devient scandaleux !

Ils éclatèrent de rire. Mais Lucien Virert remarqua que la gaieté de la jeune fille était contrainte.

— Et cette surprise, Suzanne, que vous nous avez promise, à moi surtout ? C'est peut-être le moment de vous exécuter.

— J'y suis prête, répliqua-t-elle, d'un ton grave et en se levant de table. Allons à la bibliothèque. C'est le décor nécessaire à la pièce qui va s'y jouer. Venez !

Blanche avait disposé des sièges autour d'une table où le café était servi.

(A suivre.)

## PETITE GAZETTE

### La loterie nationale française

Le tirage de la deuxième tranche de la loterie nationale française de 1934 aura probablement lieu le 9 octobre ; l'émission de la troisième tranche s'effectuera aux environs du 1<sup>er</sup> octobre.

C'est donc le 9 octobre que, pour la dernière fois, les souscripteurs courront la chance de gagner le gros lot de 5 millions. Ce dernier disparaîtra, en effet, de la loterie à partir de la troisième tranche. Sa disparition fait partie d'un certain nombre de modifications à intervenir dans le règlement de la troisième tranche et des tranches suivantes :

La réduction du nombre de billets par tranche émise — un million au lieu de quatre — permettra de rendre les tirages plus fréquents et l'intérêt du public pour la loterie sera ainsi maintenu en haleine. Si, par ailleurs, une tranche quatre fois moindre a exigé la suppression du lot de 5 millions, elle a autorisé certaines améliorations : augmentation du nombre des lots intermédiaires, par exemple, des lots de 100,000 fr., passé de 80 pour une tranche de quatre millions de billets à 100 pour une tranche d'un million, rétablissement des lots de 500,000 fr., etc.

Il est aussi d'autres modifications, qui n'ont pas encore été portées à la connaissance du public. C'est ainsi que les 40 séries de billets — jusqu'ici indiquées par des chiffres allant de 1 à 40 — seront supprimées. Les billets seront tout simplement numérotés de 0,000,001 à 1,000,000, de façon que les souscripteurs n'aient plus cette idée qu'une série est plus favorisée que l'autre.

Il n'y aura aucun changement dans le tirage des lots les plus petits à celui des lots de 100,000 francs ; c'est-à-dire que tous ces lots continueront à être attribués à des terminaisons de numéro. Mais les lots de 500,000 francs, de 1 million et celui de 2,500,000 fr., feront l'objet d'un tirage individuel. Le numéro gagnant résultera simplement de l'extraction des six ou sept chiffres.

Des modifications de détail interviendront probablement aussi dans le tirage de la deuxième tranche. En ce qui concerne le tirage des millions, il serait notamment procédé en premier lieu au tirage des vingt séries et seulement après — à l'inverse de ce qu'on avait fait pour la première tranche — à l'extraction des six chiffres déterminant le numéro gagnant dans les séries.

Rappelons enfin que, le tirage de la 8<sup>me</sup> tranche de la loterie de 1933 ayant eu lieu le 20 mars dernier, c'est le 20 septembre qu'expirera le délai réglementaire de six mois pour le paiement des lots y afférents.

### La ville socialiste

La Komsomolskaïa Pravda de Moscou publie une curieuse pétition des ouvriers de la région de Nijni Novgorod habitant la nouvelle « ville socialiste » construite en 1931 dans la banlieue de cette cité et qui a compté 70,000 habitants. « Nous habitons, écrivent les auteurs de la lettre, des maisons parfaitement cubiques avec des toits plats et munies chacune d'une salle de lecture. Mais, dans ces maisons, il n'y a ni caves, ni dépendances, ni greniers. Pour y suppléer, les

habitants sont contraints de construire dans les cours, ou dans les potagers, des baraques en planches ou en caisses brisées. Comme les cloisons, dans les maisons, sont faites de contre-plaqué ne supportant aucun clou et laissant librement passer chaque bruit, les habitants se sont, pour la plupart, transportés dans des huttes de terre et ont abandonné leurs appartements. »

### SOMMAIRES DES REVUES

Dans *La Patrie suisse* du 8 septembre : les manœuvres de la 1<sup>re</sup> division, les obsèques du colonel Biberstein à Berne, le 2<sup>me</sup> salon suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, les fêtes historiques de Meiringen, le tour cycliste de Suisse, les matches de football, etc. Un article illustré sur le Melchtal, une page sur la vie canine, des pages de mode, des conseils de jardinage, et les suppléments habituels.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher



### Le Cercle conservateur de Broc

fait part du décès de son cher et dévoué président

### Monsieur Joseph MOSSU

L'enterrement aura lieu à Broc, samedi, 15 septembre, à 9 h. ½.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

### Monsieur Joseph SCHMIDT

aura lieu le lundi 17 septembre, à 9 h. ½, à l'église de Villars-s.-Glâne.

### TRANSPORTS FUNÈBRES

### A. MURITH S. A.

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

### ON DEMANDE

### 2 musiciens

accordéon et clarinette pour le récroton du 23 septembre.

S'adresser sous chiffres P 14625 F, à Publicitas, Fribourg.



### ON DEMANDE

### Domestique

sachant traire, et 1 jeune garçon. 14593 Frs. Bossy Vallotton, Payerne.

### Bon commerce d'alimentation

est demandé à reprendre tout de suite par personne solvable. Faire offres sous P 7489 B, à Publicitas, Bulle.

## Attention

Toutes les confiseries et boulangeries, sans exception, seront fermées toute la journée, le dimanche 16 septembre. 14630

### Jour du Jeûne fédéral

La société des Boulangers de Fribourg. La société des Confiseurs de Fribourg.



Ce soir, à 20 h. 30

Aquilastpace - Berval et Jeanne Boitel

### MAURIN des MAURES

d'après l'œuvre de Jean Aicard

Un film entièrement réalisé en plein air, dans les sites ravissants et où éclate l'esprit d'une province ensoleillée.

Téléphone 1300

### Le testament de Jean-Louis

ou

le véritable trésor médical du foyer  
Plantes et maladies  
Recettes utiles pour tous  
Remèdes naturels

Prix : Fr. 9.50.

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

JEUNE FILLE de 20 ans, dont la langue maternelle est l'allemand, connaissant le français, la sténo-dactylo, DEMANDE PLACE de

### VOLONTAIRE dans bureau

Adressez offres Bureau de placement, 27, rue de l'Hôpital, Fribourg.

### Boucherie chevaline

### Hess frères

rue des Augustins, téléphone 5.86.

On débite la viande d'un jeune cheval accidenté. Viande cuite tous les jours. 14629

### On demande

jeune fille, présentant bien, pour servir au café et aider au ménage.

S'adresser sous chiffres P 14631 F, à Publicitas, Fribourg.



Ce soir à 20 h. 30



Le seul film tourné à ce jour où sans aucun truquage du son et de la prise de vues, vous sont révélés LA VOIX ET LE CŒUR DU CONTINENT NOIR.

### Occasion

A vendre plusieurs fourneaux, catelles et fer garnis, 1 esquimo, 1 baignoire en zinc, 15 fr.; 1 baignoire émaillée : 25 fr.; 1 chauffe-bain, 3 tonneaux de 225 litres. Visitez le matin et le soir, après 7 heures.

S'adresser au conciergerie, 14, Pérolles.

### A REMETTRE à Lausanne

date à convenir, bon restaurant-pension, bien situé, affaire sérieuse et conditions avantageuses. Ecrire sous chiffres K 10984 L, à Publicitas, Lausanne.

### CAFÉ-BRASSERIE

Un des meilleurs établissements dans grand centre vaudois est à vendre avec immeuble. Il faut Fr. 50,000.—. Agences et curieux s'abstenir. Ecrire sous chiffres C 11141 L, à Publicitas, Lausanne.

### A remettre tout de suite A GENÈVE

30.000 francs

PENSION DE 1<sup>er</sup> ORDRE. — 8 années d'existence.

Eau courante. — Confort moderne. — 20 pièces sur 2 étages. Bonne situation au centre de la ville. Clientèle stable. — Loyer avantageux. Offres sous chiffres K 34439 X, Publicitas, Genève.

### FOIRE DE LA ST-DENIS

La grande foire au bétail de la Saint-Denis aura lieu à

### BULLE

le lundi 24 et mardi 25 septembre 1934

### La foire au petit bétail

aura lieu le jeudi 27 septembre, et celle aux POULAINS, le lundi 24 septembre.

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLE.

Les marchands et agriculteurs bénéficieront du transport gratuit, jusqu'à leur domicile, des animaux achetés à destination de la plaine.

# Buvez du café décaféiné HAG vos nerfs, votre cœur vous diront merci



# Renseignez-vous dès maintenant.

Comparez la qualité des tissus.  
Examinez soigneusement la fabrication.  
Voyez les prix.

Il n'y a plus à hésiter :  
C'est « A LA PERFECTION » que vous  
achèterez vos vêtements d'automne, con-  
fection solide ou 1/2 mesure, le dernier  
chic, aux meilleures conditions.

## Jugez-en...

Complets pour messieurs

à Fr. 48.- 57.-

60.- 70.- 85.-

95.- etc. etc.

Timbres d'escompte 5 %

**a la Perfection**  
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER  
10 AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

EN SOUSCRIPTION

## VOYAGES EN PAYS DE FRIBOURG

par Louis Maillard,  
inspecteur scolaire

Préface de M. Joseph Piller,  
conseiller d'Etat

Ouvrage richement illustré  
Superbes vues panoramiques

Scènes variées : Vie religieuse — Vie politique — Vie  
scolaire — Vie paysanne — Vie industrielle — Vie commerciale —  
Mœurs — Costumes

Photos du Tir fédéral

L'ouvrage paraîtra le 1<sup>er</sup> novembre 1934  
Le prix de souscription du volume est de Fr. 3.80

On souscrit aux Librairies St-Paul

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles



## Grande saison de la chasse

Tous les jours :

Civet de lièvre 1/2 kg. Fr. 1.50

Lièvres frais, chevreuils, perdreaux, bécasses, etc...

**VOLAILE DE GRANGES-PACCOT**

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX

## Au Faisan Doré

Téléphone 9.37

J. ALLEN FRIBOURG

15, RUE DU TIR

Service à domicile

Expéditions

Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

DOCTEUR  
**Clément**  
a repris  
ses consultations.

Je demande un jeune  
homme, brave, et de  
bonne conduite, pour le  
5 novembre, comme

apprenti-  
boulangier

S'adresser : Adr. Wig-  
ger, à Botterens. 14616

### La Couture

Ma clientèle augmentant  
chaque saison, je prierais  
cette dernière ayant des  
transformations à faire de  
les transmettre avant  
la pleine saison : ceci  
afin d'éviter tout retard  
aux livraisons

GRANDE COUTURE  
V. E. Thurler Zellweger  
rue de Lausanne, 5  
3<sup>me</sup> étage.

### Peintre

qualifié se charge de tous  
travaux, tels qu'autos,  
meubles et bâtiments. Prix  
modérés. 41200

S'adr. rue anc. Préfec-  
ture, 186, au III<sup>me</sup> étage.

Dans un important village  
vaudois, à vendre un  
excellent 426-73

Café-Restaurant  
avec plusieurs apparte-  
ments. Recettes importan-  
tes, facilité de paiement,  
terrain si on le désire.  
Gérances Mérinat et Du-  
toit, Ale 21, Lausanne.

### A LOUER

pour le 22 février 1935,

### Domaine

situé dans le district de  
la Sarine, d'une conte-  
nance approximative de  
58 poses de terrain.

S'adr. sous P 14620 F,  
à Publicitas, Fribourg.

Jeune homme, 20 ans,  
cherche place comme

### commissionnaire

en vue de s'initier au  
commerce. Bons certifi-  
cats. 14623

Adresser offres à Mar-  
tin Bossel, à Besen-  
cens (Veveyse).

On cherche à louer, pr  
tout de suite,

### chambre meublée

avec chambre de bain, de  
préférence quartier de  
Pérolles.

Faire offres sous  
P 3183 N, à Publicitas,  
Neuchâtel.

### ON CHERCHE

### Jeune fille

de bonne maison, catholi-  
que-romaine, parlant par-  
faitement le français, pas  
au-dessous de 25 ans, au-  
près de 3 enfants, fré-  
quentant l'école.

Salaires : Fr. 80.-.

Offres avec photo et  
copies de certificat sous  
chiffres Y 22061 U, à  
Publicitas, Bienne.

### A LOUER

rue Locarno, loge-  
ment 4 pièces, tout de  
suite ou pour époque à  
convenir.

S'adresser à Publicitas,  
Fribourg, sous chiffres  
P 14244 F.

### A louer à Vuadens

un logement de 4 cham-  
bres et cuisine, lumière,  
eau, bûcher, buanderie.  
S'adresser à Publicitas,  
Bulle, sous P 2971 B.

## Gain de 450 fr. à 600 fr.

par mois, par la vente d'un nouvel article breveté,  
se vendant en masse à tous les commerçants, arti-  
sans, sociétés, autorités, hôpitaux, médecins, etc.  
Vente d'une facilité surprenante. Exclusivité dispo-  
nible pour le canton de Fribourg par rayon de  
40,000 habitants.

Faire offres sous chiffres Q 11007 L, à Publicitas,  
Lausanne.

## AVIS pour tailleur

Machine électrique à couper le drap  
et autres tissus, à vendre faute d'emploi ; elle  
a coûté Fr 2000.— environ et serait cédée  
au quart du prix d'achat.

Offres à Case postale 8832, Fri-  
bourg.



GROS-DROGUERIES REUNIES S.A. LAUSANNE

Le produit idéal pour  
le nettoyage des :  
planchers, parquets  
marbres, mosaïques  
etc.  
Odeur agréable, éco-  
nomique, sans danger,  
supprime la paille  
de fer.

EN VENTE  
PARTOUT

lefl. 1. PARKETOL

Marque :  
DRL

Agents d'assurances,  
employés de bureaux, etc.

vous pouvez augmenter vos revenus par  
représentation de société de crédits  
hypothécaires de premier ordre.  
Faire offres par écrit à PUBLICITAS,  
FRIBOURG, sous P 2970 F.

## Foire de Charmey

Lundi, 24 septembre, grande foire au gros  
et menu bétail. Bétail de choix provenant des  
excellents pâturages de la Vallée de la Jogne.

Marchands de bétail, agriculteurs, achetez du  
bétail de montagne, vos étables seront  
prospères. 2976

**COMPTOIR SUISSE**  
LAUSANNE

Samedi 15 septembre  
Journée des  
Costumes Romands

8-18 h. Ouverture des Halles d'ex-  
position.  
12 h. 30 Au Grand Restaurant : Ban-  
quet officiel de la Journée  
des costumes romands.  
13 h. 30 Chants et danses par les  
groupes en costumes de la  
Suisse romande. 300 exé-  
cutants.  
20 h. 30 Grand Restaurant : Soirée.  
Concert par l'Union instru-  
mentale de Morges.

7000 boîtes d'augmentation ces trois der-  
nières années, c'est la meilleure preuve des ré-  
sultats obtenus avec  
**la PHOSPHARINE PESTALDZI**  
l'aliment idéal des bébés dans les pouponnières,  
hôpitaux, sanatoria. Facilite la formation des os.  
C'est le déjeuner fortifiant des anémiques et de ceux  
qui digèrent mal. La grd bt de 500 gr Fr. 2.25

### Grand chalet dans la région de Montana

16 chambres meublées, chauffage central, source  
d'eau particulière, avec grand terrain attenant ; si-  
tuation tranquille et magnifique, est à vendre à  
de très bonnes conditions. Convientrait pour pen-  
sionnat ou colonie de vacances. On louerait éven-  
tuellement.

Adresser offres sous chiffres P 3882 S, Publicitas,  
Sion.



## Complets « Sport »

Ces vêtements, de fabrication suisse,  
en beau tissu laine, chevronné, très  
bonne coupe moderne, cintrés

Fr. 40.— 48.— 55.—

Le deuxième pantalon golf long et  
large :

Fr. 17.— 17.— 19.—

Grand choix de pantalons golf, très  
bon tissu, forme longue et large,  
double fond :

Fr. 15.— 18.— 22.— 25.—

## VÊTEMENT CLÉMENT

18, Rue de Lausanne Fribourg

A REMETTRE tout de suite ou pour terme à  
convenir, pour cause d'âge et de famille, un bon

### COMMERCE DE VINS & SPIRITUEUX

situé en Suisse française. Conditions très avantageu-  
ses. — Ecrire offres sous chiffres E. 19464 L, à Pu-  
blicitas, Lausanne.

### SEMILLES D'AUTOMNE

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine orga-  
nise cet automne son

Marché-Concours de semences sélectionnées  
aux Dépôts de la Fédération des syndicats  
agricoles, à Fribourg.

Seigles : Mont-Calme, Pays, Witzwil, Château-  
neuf, Fer.

Froments : Mont-Calme XXII, Plantahof, Tron-  
chet, Grangeneuve.

Agriculteurs, n'achetez que des semences sélection-  
nées et demandez au vendeur la fiche de contrôle  
(bulletin vert), refusez toute marchandise pour  
laquelle le vendeur ne délivre pas la fiche de  
contrôle. 255

Adresser vos commandes directement au Syndi-  
cat des sélectionneurs, à Fribourg.



**D<sup>r</sup> Niquille**  
chirurgien  
**ABSENT**

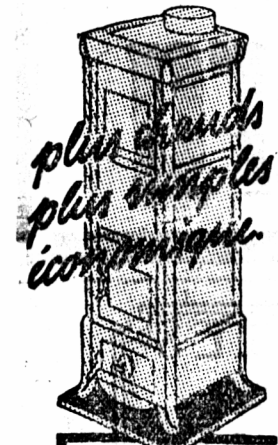
**ON DEMANDE**

dans un café, une **JEUNE FILLE** présentant bien, capable de faire une bonne cuisine et pour aider au café.  
S'adresser sous chiffres P 14596 F, à Publicitas, Fribourg.

**MESSIEURS**

de position stable recevront  
**VETEMENT**  
sur mesure  
en tissus anglais de première qualité, de coupe impeccable avec garantie de maison de 1<sup>er</sup> ordre  
par acomptes modestes  
discretion absolue.  
Sur une simple carte visite avec les échantillons.  
Ecrire sous chiffres P 241-5 F, à Publicitas, Fribourg.

**Poêles Affolter:**



plus chauds plus simples économiques.  
Construction techniquement irréprochable résultant d'une expérience de 70 années.

Fabricants: Affolter, Christen & Co. S.A. Bâle  
Vente à Fribourg: Bregger, Zwimpfer et Cie, fers  
Jules Chiffelle, fers  
E. Wassmer S.A.

Ménage soigné de deux personnes cherche

**jeune fille**

sachant faire la cuisine. Entrée immédiate.  
Faire offres avec photo et références à Publicitas, Bulle, sous P 2953 B.

**Jeune fille**

est demandée comme débutante pour tous travaux de magasin et pour la vente. 14611  
Entrée immédiate.  
Chapellerie Galley, rue de Lausanne, 24.

On demande dans café de campagne

**jeune fille**

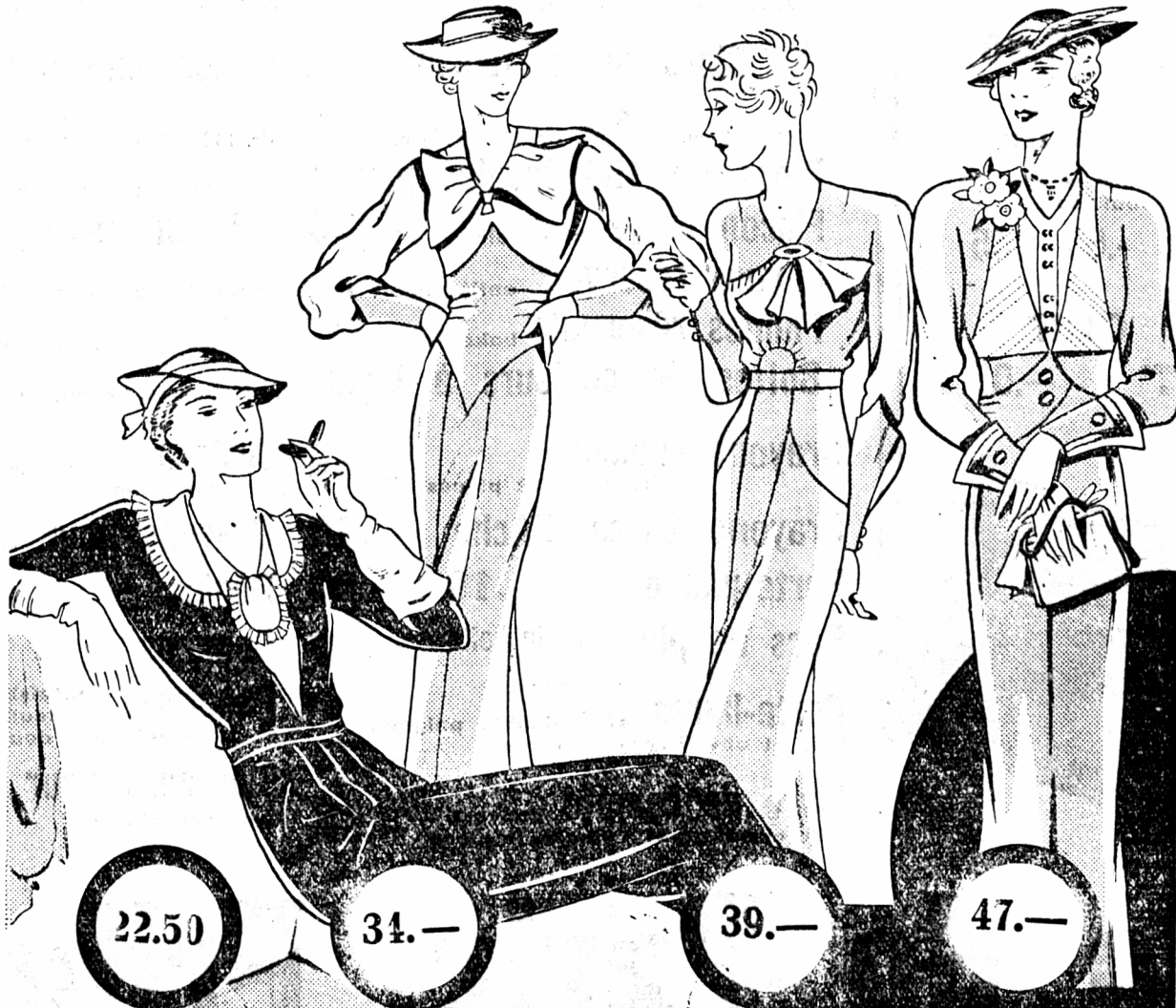
honnête et travailleuse pour aider au ménage et servir au café.  
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2954 B.

On demande pour le 1<sup>er</sup> octobre, dans petite entreprise agricole

**JEUNE HOMME**  
de 16 à 18 ans, sachant traire et faucher. Bonne occasion d'apprendre l'olémand. 36687  
S'adresser à Famille Hammer, Hôtel Pilatusblick, Eigenthal, près Lucerne.

# Robes pour dames

Nous vous offrons à des prix raisonnables nos **JOLIES NOUVEAUTÉS** de coupe nouvelle et élégante



ROBE bonne qual., chine artif., plastron et col plissé, en pépita, haute mode, noir, marine, marron et bordeaux

Belle ROBE habillée nouant derrière, en beau satin, jupe marocain, se fait en noir seulement.

ROBE très chic, en fin marocain, soie art., travaillée nervures et œud, toutes jolies teintes mode

ROBE habillée, pr dame, en beau lainage diagonale, genre angora, toutes tailles et teintes mode

Vous trouverez, pour cette saison également, des  
**Robes et des Manteaux** spéciaux, pour  
**Dames fortes**

## KNOPF

  
FRIBOURG

**chez vous aussi**  
il y a toujours à nettoyer. Mais ça ira plus vite si vous avez sous la main, à la cuisine ainsi qu'au cabinet de toilette et de bain, un flacon de Krisit, de cette poudre à nettoyer qui enlève en un tournemain toutes les taches et salissures sur le bois, le métal, le verre et la pierre.

**KRISIT**

HENKEL & CIE. S. A., BÂLE

**A VENDRE ALB. FOUCON**

une Jument ragote, 7 ans, chez Bernard Peiry, Treyvaux. 14586

professeur de cuisine, vous informe qu'il lui reste encore quelques livres de pâtisserie, 420 recettes, qu'il vend 2 fr. 90 port compris à adresser au compte de chèques de « La Cuisinière Moderne », No 1. 5750. 8740  
Pas d'envoi contre remboursement.

**BACHELIER** ès lettres et **BACHELIERE** ès sciences commerciales donneraient leçons: français, latin, allemand et sciences commerciales. S'adr., par écrit, sous chiffres P 41203 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**

appartements de 3 et 5 pièces. 14541  
S'adresser à M. G. de Weck, rue de Romont, 18, 11<sup>me</sup> étage.

Thérèse Mongrand

**Le Bréviaire des Petites Mamans**

Lettres à Madeleine

Prix: Fr. 2.40

En vente aux **LIBRAIRIES ST-PAUL**

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

**Commune de Châtel-St-Denis**

Grande mise de pâturages de montagnes

Lundi 17 septembre 1934, dès 14 heures, à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal de Châtel-Saint-Denis exposera en location en mises publiques, pour le terme de trois ans,

**ses seize pâturages**

de première qualité.

Excellentes occasions pour syndicats. 14419

Demander conditions et renseignements au Bureau communal.

P. o. Le Secrétariat communal.

**Le restaurant des Merciers**

avec sa cuisine réputée

accepte des pensionnaires 101-11

au prix de Fr. 3.40 par jour.

Demandez de préférence le

**BOCAL VERT**



des **Verreries DE ST. PREX VAUD**

Le verre vert conserve aux fruits et légumes leur couleur naturelle

**Vente juridique**

d'une scierie

SECONDE ENCHÈRE

L'Office des faillites de la Glâne vendra, le samedi 15 septembre 1934, à 11 heures, dans la salle du Tribunal, à Romont, les immeubles que le failli Louis Beaud possède près de la gare de Romont, comprenant scierie avec machines, hangar, place, habitation, grange, écurie et jardin de 6988 m<sup>2</sup>, taxés F. 62,224.—.

Vente au plus offrant et dernier enchérisseur. 14580 L'Office.

**MAGNIFIQUE VOYAGE**

en **AUTO-CAR**

DU **SAMEDI 29 SEPTEMBRE AU 7 octobre 1934**

SIMPLON — MILAN — PAVIE — GÈNES  
SAN REMO — MONTE CARLO — NICE  
CANNES — HYERES — TOULON — MARSEILLE — AVIGNON — ORANGE — MONTELMAR — VALENCE — LYON.

**Fr. 275.— TOUT COMPRIS**

(transport, très bons hôtels, visites, guides, taxes, pourboires, etc.)

**Passeport indispensable**

Programme détaillé, liste des hôtels et inscriptions: **MONTREUX-EXCURSIONS, GRAND'RUE MONTREUX.** Tél. 62246





**Sacs d'école pour fillettes**  
courroie cuir pour porter au dos et à la main la pièce **3.50 2.50**

**Sacs d'école pour garçons**  
courroie cuir pour porter au dos la pièce **3.90 2.75**

**Serviettes toile cirée pour écoliers et collégiens** **2.95 2.75 -.95**

**Serviettes à musique** cuir, serrure **5.90**

**Boîtes d'école**  
bois, fermeture à clef ou à coulisse  
-.95 -.75 -.65 -.45

**Etui cuir**  
garni 6 pièces pour écoliers **-.95**

# Pour la Rentrée des classes

- 2 cahiers d'écoliers à 16 feuilles lignées ou quadrillées, couvert. bleue les 2 pièces **-.15**
- Cahiers d'écoliers à 36 feuilles lignées ou quadrillées, couvert. damassée, la pièce **-.25**
- Cahiers toile cirée lignés ou quadrillés 108 feuilles **-.90** 48 feuilles **-.45**
- Carnets toile cirée quadrillés 15 x 10 cm. **-.20** 16 x 11 cm. **-.25** 17 x 11 cm. **-.30**
- Blocs notes feuilles à détacher unis ou quadrillés
  - Gr. 11 x 8 cm. **-.10**
  - Gr. 14 x 8 1/2 cm. **-.15**
  - Gr. 16 x 10 cm. **-.20**
  - Gr. 18 x 10 cm. **-.25**
- Blocs de 150 feuilles papier format commercial blanc ou coul. **-.95**
- Flacon encre bleu-noir **-.30** Flacon encre pour stylo **-.50**
- Plumes réservoir entièrement métal, remplissage automatique **-.50**
- Plumes réservoir bakelite couleur, remplissage automatique **-.95**
- Boîtes de couleurs à l'eau inoffensives, 32 couleurs et pinceau **-.95**
- Crayons couleur la boîte de 12 pièces **-.65**
- Ardoises cadre bois suivant grandeur **-.65 -.45**
- Crayons Caran d'Ache **-.10**
- Crayons pour ardoises **-.10**
- Porte-plume **-.10 -.05**
- Règles **-.15 -.10**
- Becs de plumes, la boîte **-.10**
- Gommes **-.15 -.10**
- Porte-livres avec double poignée bois et chevillères à serrer **-.75**
- Papeterie fantaisie 30 feuilles et 30 enveloppes doublées **-.95**
- Livre de compte couvert. toile cirée, gr. 31 x 15 cm., la pièce **-.95**
- Classeurs pour correspondance avec répertoire **-.95**

# A la Ville de Paris, Fribourg

## A vendre

- 1 pressoir à fruits, peu servi.
  - 1 moulin à café électrique, pour magasin.
  - 1 machine à hacher la viande (pour la force).
  - 1 machine à laver, électrique.
- chez 31-3
- W. GASSER, Fers**  
Av. de la Gare, 10 (Maison Bâloise) **FRIBOURG**

**- CONCERT -**  
Si l'on réunissait un jour toutes les personnes qui font usage du grill et de la cafetière **MELIOR**, c'est un véritable concert de louanges que l'on entendrait.  
19415  
Au Comptoir Suisse, Stand 869, Halle 7, dégustation gratuite.  
**F. Bondanini, Lausanne.**

## A louer

deux logements de 3 chambres pour juillet prochain, à 2 minutes de la Gare. 13000  
S'adresser à l'Office des poursuites de la Sarine.

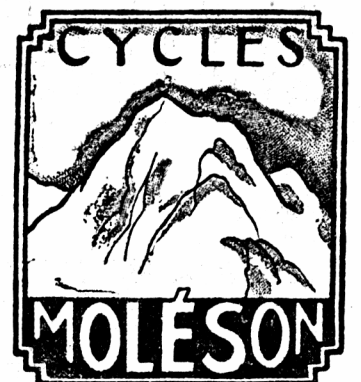
## Cuisinière-Ménagère

Dans intérieur soigné, à Lausanne, ménage de monsieur et deux jeunes filles, on engagerait personne entendue et très soigneuse. Situation d'avenir pour qui conviendra. 14617  
Adresser offres détaillées Case postale 160, Gare-Lausanne.

Demandez un Envoi à choix de mes **OUVRAGES A BRODER** comme chemins de table, milieux, dos de lavabos, etc., etc., chez **T. BRANDT, rue Madeleine, 19, Vevey.**

Imprimerie Saint-Paul  
Faire-part  
Ouvrages soignés

**Pension d'enfants, Hagrösl**  
à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour **NOURRISSONS** et **ENFANTS** de tout âge. Prix modérés Tél. 8.47. 155-1



## Vente juridique d'immeubles

Première enchère

L'Office des faillites de la Glâne vendra, le samedi 15 septembre 1934, à 10 heures, dans la salle du Tribunal, à Romont, les domaines et pièces de terre suivants, dépendant de la faillite de Calixte Cosandey, à Prez-vers-Siviriez :

1. Prez-vers-Siviriez : « Au village » : habitation, grange, écurie, remise, assots, machines à battre, jardin, prés, champs et bois de 120,124 m<sup>2</sup>, taxé Fr. 70.745.—. Estimation : Fr. 70.000.—.
  2. Prez-vers-Siviriez : « Montaneyre » : habitation, grange, écurie, remise, jardin, prés, champs et bois de 115430 m<sup>2</sup>, taxé 38.699 fr. Estimation : Fr. 45.000.—.
  3. Gillarens : Habitation, grange, écurie, jardin, machine à battre, prés et champs de 197,238 m<sup>2</sup>, taxés Fr. 87.258.—. Estimation : 92,000 francs.
  4. Mossel : Bois de 5733 m<sup>2</sup>, taxé Fr. 973.—. Estimation : Fr. 1200.—.
  5. Siviriez : Pré de 2995 m<sup>2</sup>, taxé Fr. 409.—. Estimation : Fr. 600.—.
  6. Vauderens : Bois de 2535 m<sup>2</sup>, taxé Fr. 352.—. Estimation : Fr. 1000.—. 14579
- Vente par lots, bloc réservé. L'Office.

VISITEZ LES MAGASINS — EXPOSITION DES

# MEUBLES SIMMEN

**GRAND CHOIX DE CHAMBRES A COUCHER SALLES A MANGER depuis Fr. 1,100.- EN BELLES RONCES DE BOIS CLAIRS OU FONCÉS FUMOIRS ET SALONS**

TISSUS POUR MEUBLES ET RIDEAUX



## ESCOMPTE SPÉCIAL PENDANT LA DURÉE DU COMPTOIR

**TR SIMMEN & Co S. A. FABRIQUE DE MEUBLES LAUSANNE, RUE DE BOURG, 47 - BRUGG - ZURICH**

**LA PERFECTION**  
dans tout ce qui existe en fait de tentures et rideaux, c'est **LA GARNITURE RILOGA**  
Demandez des offres sans engagements, elles vous émerveilleront.  
**WILLY BOPP, tapissier-décorateur**  
FRIBOURG — rue du Tir, 8 — Téléphone 1648